

Nouvelles

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS: SAINT-MAURICE
Téléphones (025) 3 65 61 - 62
Compte de chèques postaux II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 » »
Mortuaires 30 » »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHON

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—

Etranger : Demander le tarif

De "l'affirmation calomnieuse" du socialisme à la première grande conquête sociale de l'Eglise

« Ce modéré (Ernest Nobs), ancien Président de la Confédération, n'a pas craint d'écrire, à tête reposée : Devant les injustices contemporaines, la théologie a fermé les yeux ».

Cette ineptie du socialiste Nobs, montée en épingle par l'hebdomadaire socialiste valaisan n'est que la mille et unième réédition d'un même bobard sans cesse répandu par le socialisme dans le but évident de nuire à l'Eglise.

Cette ineptie a été qualifiée par le Pape Pie XI « d'affirmation calomnieuse » !

En effet la vérité est tout autre, si autre que le Pape Léon XIII n'a pas craint de proclamer, dans son Encyclique Immortale Dei, que si l'Eglise, au lieu de s'occuper principalement du salut des âmes, n'avait été instituée que pour procurer aux hommes le bien-être terrestre, les règles qu'elle leur tracerait pour atteindre ce but purement humain et terrestre ne seraient pas autres que celles du Décalogue complété par l'Evangile.

« Oeuvre immortelle du Dieu de miséricorde, l'Eglise, dont la mission première et essentielle consiste à sauver les âmes, est, par elle-même, dans la sphère des intérêts purement terrestres, la source d'où jaillissent spontanément de si nombreux et si précieux avantages qu'elle n'en pourrait produire de plus considérables alors même qu'elle aurait été principalement fondée en vue de favoriser le bonheur de la vie présente ».

L'histoire est là qui apporte la preuve irréfutable qu'en toute réforme sociale c'est l'Eglise qui a excellé.

L'humanité lui doit la première et peut-être la plus difficile des conquêtes sociales : l'affranchissement des esclaves.

Cela le socialisme l'ignore parce que pour lui l'histoire commence avec le vingtième siècle ! Au moment de la naissance de l'Eglise, l'ouvrier, l'artisan tels que nous les connaissons aujourd'hui n'existaient pas. La société ne comptait que deux catégories d'hommes : les hommes libres et les esclaves.

Qu'était-ce que l'esclave — non pas dans une tribu primitive comme celles qui peuvent encore se trouver dans les territoires inexplorés de l'Afrique — mais dans la société la plus raffinée, la plus brillante, la plus raffinée qui lût peut-être jamais : la Rome impériale du siècle d'Auguste ? L'esclave n'était qu'un animal de travail que l'on achetait et vendait suivant sa capacité de travail et de rendement.

Entre l'esclave et la bête de somme l'assimilation était complète. La loi romaine, dite loi Aquilia, condamnait à une même réparation celui qui avait tué un esclave ou une bête de somme. Et Varron, parlant des instruments aratoires, des bestiaux et des esclaves, les dénomme : « mobilier muet, mobilier mi-parlant, mobilier parlant ». Le sage Caton recommandait de « vendre les vieux boeufs, les veaux et les agneaux sevrés, la laine, les

peaux, les vieilles voitures, les vieilles ferrailles, le vieil esclave, l'esclave malade ».

L'esclave n'était pas considéré comme une personne humaine. Il n'avait pas de nom, il n'avait qu'un surnom. Il n'avait pas le droit de se marier et de fonder un foyer. « Est-on père quand on est esclave ? dit un personnage d'une comédie de Plaute. Jamais dans la législation romaine, le mariage de l'esclave n'a été reconnu. Si deux esclaves s'unissaient, rien n'empêchait leur maître de les séparer. S'ils avaient des enfants, ces enfants étaient la propriété du maître qui en disposait à son gré. Certains maîtres défendaient à leurs esclaves-femmes d'avoir des enfants ; d'autres, au contraire, pour accroître le nombre de leurs esclaves, accordaient quelques adoucissements à l'esclave-femme qui avait eu trois enfants abandonnés en toute propriété au maître.

L'esclave n'avait aucun moyen de recours contre la tyran-

nie de son maître. Sénèque nous parle d'une maîtresse qui, un jour de colère, « se radoucit et se contente de la mort de deux ou trois esclaves ». Qu'est-ce que cela devait être les jours où elle ne se radoucisait pas !

L'esclave n'avait donc ni la propriété de son travail, ni la propriété de sa vie, même pas la propriété de sa pudeur. Dans une de ses comédies, Plaute met en scène deux jeunes esclaves ; et la plainte de ces âmes souillées malgré elles résonne douloureusement dans le dialogue :

« Mon erreur, ma folie, me font cruellement souffrir. Je désire qu'il me soit possible d'aimer perpétuellement un seul homme et de lui consacrer ma vie ».

Et voici la réponse :

« Cela, c'est le privilège des femmes libres ! »

Point de droit, point de famille, et comme fin la plus tragique, l'abrutissement ou l'evgastule (prison souterraine), tel était le statut de l'esclave. Beaucoup en devenaient fous, d'autres se suicidaient, suivant en cela les conseils de Sénèque, le seul philosophe de l'antiquité païenne qui se soit intéressé à eux et ait parlé avec un peu de sympathie.

Le suicide ! voilà tout ce que la philosophie antique avait trouvé comme remède à l'esclavage, considéré jusqu'au triomphe du christianisme, jusqu'à la première grande conquête sociale de l'Eglise, comme une nécessité sociale.

A Rome sur 1 600 000 habitants il y avait 900 000 esclaves ; à Athènes, 400 000 pour 20 000 hommes.

Parce que le travail était l'appanage de l'esclave, il était indigne d'un homme libre. Il était devenu l'objet, dans cette société policée, du plus absolu mépris.

« La constitution parfaite, a même écrit Aristote, n'admettra jamais l'artisan parmi les citoyens » à quoi Cicéron a fait écho quand il a dit : « Jamais rien de noble ne pourra sortir d'une boutique ou d'un atelier. Le commerce de détail est honteux. Le travail des artisans est ignoble. Rien de libre ne peut tenir boutique ».

Qui a libéré de leur tragique condition de vie les millions d'esclaves qui ont gémi, pleuré, désespéré pendant des siècles dans la société antique ?

Le socialisme ou l'Eglise ?

C.

Le grand pas dans la vie

A la fin juin de chaque année, des jeunes, en nombre considérable, sortent de l'école pour toujours et se trouvent brusquement face à la vie. Ce glissement vers les dures réalités a en soi quelque chose de tragique. Les portes de l'adolescence se ferment devant eux et le guichet de l'existence s'entrouvre timidement.

Et pourtant, cette jeunesse se réjouit follement de se sentir enfin libre et indépendante. Que de séduction dans ces deux mots si souvent prononcés !

Le fait de commencer un apprentissage quelconque est déjà un pas vers la maturation. Le jeune homme et la jeune fille se penchent pour la première fois devant une véritable et difficile décision à prendre, devant un problème lourd de conséquence et souvent aride à résoudre.

Pour une minorité, il n'y a pas de problème ; il a été résolu avant la fin de l'année scolaire. Le talent et le goût pour un métier, pour les études, pour les arts, se sont incrustés en eux et les parents les ont encouragés sur une voie.

Les autres — la majorité — se sentent pris par une sorte d'anxiété. Ils ne se sont presque jamais demandé de quoi sera fait l'avenir. Ils ont travaillé à l'école, ils ont joué au ballon à la récréation, ils ont fait consciencieusement leurs devoirs, chaque soir ils font leur prière avant de s'endormir et dans le magnifique rêve de leur jeunesse, ils n'ont pas pensé au lendemain.

Il faut pourtant choisir. Celui-ci pense à son camarade d'école qui

n'aura qu'à suivre pas à pas les traces d'un père possédant un commerce ou une entreprise importante ; celui-là songe aux facilités pécuniaires de son voisin de classe qui n'aura pas à se soucier de cette question pour continuer des études classiques, techniques, commerciales et universitaires.

On pèse ceci et cela mais il semble cependant qu'un certain goût fait défaut. La première décision à prendre soi-même n'est pas aussi facile à résoudre. Perplexe, la jeunesse regarde hésitante, indécise et embarrassée un avenir presque inconnu.

C'est alors aux parents à intervenir par une aide constante. C'est à eux de sonder les capacités que l'enfant possède et de le diriger vers une voie correspondant à son naturel, à son caractère, à ses tendances.

Il existe tant de professions et le canton du Valais, à l'instar de nombreux autres cantons, a eu l'excellente idée d'instaurer des cours d'orientation professionnelle qui ont pour but d'aider les jeunes à choisir un métier. Les parents ont la possibilité d'envoyer leurs enfants à ces cours et nous ne pouvons que féliciter nos autorités de cette ingénieuse institution.

Il faut insister sur l'importance du juste choix de la profession car de ce choix dépendra la vie du jeune homme et de la jeune fille.

Ce n'est pas toujours aisé pour les parents de conseiller et de trouver un juste milieu. Bien souvent il y a un danger qui consiste à voir un père obligeant son fils à choisir la même profession que

la sienne par simple idéal ou de lui faire embrasser une carrière de médecin ou d'avocat simplement parce que « c'est mieux ». N'oublions pas la nature de l'enfant et tâchons de le diriger vers ce qui semble l'intéresser. Alors seulement les parents pourront contribuer à son déploiement, à son développement.

A. ro.

Notre Dame des Sept Douleurs

Il faut nous souvenir aujourd'hui : Celle que le péché n'a même pas effleurée, celle qui, pleine de grâce, ne devait tressaillir que d'une joie sans mélange, est aussi l'infiniment Douloureuse. Pourquoi ?

Demanda-t-on pourquoi une mère souffre ? « Au moment d'enfanter la femme a de la tristesse parce que son heure est venue ». Et quand l'heure est venue pour Jésus de nous enfanter à la grâce par ses douleurs et sa mort, croyons-nous que la Mère de Jésus ne souffre pas l'enfantement du monde nouveau ?

Mère de Dieu, elle est Mère de Jésus Sauveur du monde ; et tout ce que Jésus prend sur Lui pour nous faire vivre en Dieu, croyons bien qu'elle le prend sur elle.

Souffrance d'isolement d'une créature immaculée perdue dans les péchés du monde comme un lis entre les épines, comme une rose au milieu du désert.

Souffrance du secret annoncé par l'ange et qu'elle porte seule devant le silence douloureux de St Joseph et des siens.

Souffrance du pressentiment parce que derrière le sourire et les larmes de son enfant elle voit se profiler l'ombre de la croix.

Souffrance du glaive que Siméon lui prédit parce que son enfant sera parmi nous un signe de contradiction.

Souffrances de l'exil, souffrances de l'Égypte, souffrances de Nazareth, et de ces trois interminables jours où son Jésus est perdu.

Souffrances du mystère qui veut que son enfant soit « aux choses de son Père » et qu'il s'éloigne d'elle.

Souffrances du chemin pierreux où elle le rencontre défiguré, sanglant, exténué, portant le péché du monde.

Souffrances de sa foi et de son espérance lorsque, debout au pied de la croix, elle porte seule toute la foi et toute l'espérance de l'Eglise.

Souffrance de la mère qui tient dans ses bras un corps sans vie, hostile qu'elle offre à Dieu pour le salut des hommes.

Non, il n'est pas un détail de la Rédemption que nous puissions contempler sans les larmes de la Mère silencieuse.

C'est au prix de son martyre qu'elle est la cause de notre joie. Apprenons d'elle à souffrir et mourir pour ressusciter avec Jésus.

Marcel MICHELET.

Le marché du travail en mars 1957

(Communiqué) — La reprise saisonnière des activités de plein air s'étant intensifiée durant le mois observé, grâce surtout à la température extrêmement douce qui l'a caractérisé, le marché du travail s'est encore une fois fortement allégé. Le nombre des chômeurs complets inscrits pour un emploi aux offices du travail, qui s'élevait encore à 5545 à fin février, est tombé à 1025 à fin mars 1957, s'établissant ainsi à 877 unités au-dessous de son niveau de fin mars 1956. Le recul du chômage qui s'est produit par rapport à la fin du mois précédent s'étend à presque tous les groupes professionnels, mais il est particulièrement important chez les ouvriers du bâtiment, dont le nombre de chômeurs est tombé de 2014 à 181. D'autre part, la demande de main-d'œuvre s'est de nouveau sensiblement accrue, sous l'influence de la saison surtout. D'un mois à l'autre, le nombre total des places vacantes annoncées aux offices de travail a passé de 6355 à 1189. L'offre d'emploi est surtout importante pour les ouvriers du bâtiment, le personnel du service de maison, le personnel d'hôtels et de restaurants, les travailleurs agricoles, les ouvriers sur métaux et les employés de commerce.

La reine Elisabeth à Lille

La dernière journée de la visite de la reine Elisabeth et du prince Philip va être consacrée à la province française. Le couple royal se rend à Lille, Roubaix et Tourcoing où, après avoir été l'hôte à déjeuner du préfet du Nord, il visitera une grande filature et regagnera ensuite l'Angleterre par avion. Le temps est plus gris que la veille. Il est tombé quelques gouttes d'eau pendant la nuit et le soleil perce difficilement le manteau de nuages qui couvre la capitale. Une aigre bise de printemps souffle, elle n'empêche pas les Parisiens de se rassembler en files compactes sur le trajet que doit emprunter le cortège entre l'Elysée et l'aérodrome de Bourget.

A 8 h. 40 G.M.T., la reine Elisabeth, le prince Philip et le président René Coty quittent le palais présidentiel, salués par un vivat formidable d'une foule tout aussi enthousiaste qu'au premier jour. Une dernière fois, la garde du palais rend les honneurs. Le cortège s'ébranle, et, par la rue Royale, le faubourg St-Martin et la rue de Flandre, débouche sur l'avenue qui conduit au Bourget. Les 101 coups de canon protocolaires sont tirés, tandis que tout au long du parcours les vivats succèdent aux acclamations.

On entend encore crier : « Vive la reine, vive le président Coty, vive le prince Philip ! »

La reine est accueillie au Bourget par le ministre de la Défense nationale, M. Bourges-Maunoury, et par le général Zeller, gouverneur militaire de Paris. Elle s'incline devant le drapeau, du détachement militaire qui rend les honneurs et dont la musique joue les hymnes nationaux. Une dernière réception a lieu dans un salon spécialement aménagé où la souveraine reçoit l'ultime hommage des autorités françaises et des chefs des missions diplomatiques du Commonwealth. Le président Coty accompagne la souveraine et le prince Philip jusqu'à la coupée du Vickers Viscount. A 9 h. 40 G.M.T., dans le

tonnerre de ses moteurs, l'avion royal prend son vol, escorté de chasseurs français et britanniques.

L'avion royal a atterri à l'aérodrome de Lille à 10 h. 16 G.M.T.

Lille, capitale de la Flandre française, a réservé à la reine Elisabeth et au prince Philip un accueil qui ne le cédait en rien à celui de Paris. Les deux villes-sœurs voisines, Roubaix et Tourcoing, se sont étroitement associées à l'hommage rendu à la souveraine. Acclamations et vivats ont marqué le très court passage du couple royal dans cette province où tant de souvenirs rappellent l'alliance franco-britannique scellée dans le sang des héros de deux guerres pour la liberté.

11 h. 05, l'appareil royal vient de se poser. La souveraine apparaît souriante. Derrière elle, on aperçoit la haute silhouette du prince. Une courte cérémonie se déroule sur l'aère d'atterrissage où un détachement de la base aérienne de Spignoy présente les armes. Le cortège se forme et c'est entouré d'un peloton de spahis aux uniformes chatoyants que la reine arrive place de l'Hôtel-de-Ville. Les applaudissements redoublent.

M. Augustin Laurent, maire de Lille s'incline devant ses hôtes royaux. L'hôtel de ville pavoisé d'aillieurs comme toute la cité aux couleurs de l'Entente Cordiale ouvre ses grandes portes au cortège. Une réception y est organisée, au cours de laquelle M. Laurent prononce une allocution de bienvenue, remet à la reine et au prince Philip la médaille d'or de la ville et présente, comme cadeau, une toile du peintre Delanoy qui représente une scène de la libération de Lille en 1919 par les troupes britanniques du général Birdwood. Une courte halte devant le monument aux Morts et la Rolls Royce royale s'arrête enfin devant la préfecture où l'accueille M. Benedetti, préfet du Nord. La reine et le prince pénètrent dans l'édifice où un appartement leur a été réservé.

Après quelques minutes de repos, la reine et son mari font leur entrée dans le grand salon où sont déjà rassemblés les 70 invités de ce repas royal.

A l'issue du déjeuner et avant qu'elle n'aille prendre le café dans les salons attenants au jardin d'hiver de la préfecture, la reine Elisabeth assiste à

une chabade populaire

On lui chante le traditionnel « Vivat des Flandres », dont la dernière strophe est un cri d'allégresse : « Qu'elle vive ! », reprise en chœur par tous les convives. La tradition exige que les nouveaux adoptés restent assis pendant qu'une serviette blanche est tendue au-dessus de leur tête. Le couple royal se conforme au rite après quoi, avant de quitter la préfecture du Nord, la reine, qui a tenu à se faire présenter M. Cornet, gouverneur de la province belge du Hainaut, venu saluer la souveraine britannique au nom de sa Majesté le Roi de Belgique, reçoit un présent offert par le département.

A 15 h. 55 la reine quitte la préfecture pour se rendre place du Général de Gaulle où sont organisées les florales lilloises. Un tableau haut en couleurs s'offre à la vue du cortège royal.

La foule applaudit au défilé, interrompu à 14 h. 15, quand arrive le moment de la réception à la Vieille Bourse, un des plus remarquables spécimens d'architecture flamande du XVII^e siècle. Quatre hérauts d'armée accueillent la reine et son mari au son des trompettes thébaines.

Le gros bourdon du carillon du beffroi sonne à toute volée. La foule répond au tonnerre de la cloche par la tempête de ses acclamations. La visite lilloise s'achève. C'est à Roubaix et Tourcoing maintenant que vont se rendre la reine Elisabeth et le prince Philip.

La reine Elisabeth a quitté la France à 17 h. 38 gmt.

ALLEMAGNE

Le Bundestag refuse l'amnistie aux prisonniers politiques

Après un débat calme, le Bundestag de l'Allemagne occidentale a refusé jeudi d'accorder une amnistie générale aux prisonniers politiques, contre les voix de l'opposition social-démocrate, des libéraux-démocrates et du parti des réfugiés.

Ainsi a échoué l'initiative des libéraux-démocrates qui devait rendre la liberté aux soixante prisonniers politiques incarcérés en République fédérale et mettre un terme aux poursuites engagées contre quelque six cents inculpés communistes.

La majorité du Parlement de Bonn s'est contentée jeudi de constater que les autorités judiciaires de l'Allemagne occidentale avaient scrupuleusement respecté les prescriptions du droit pénal en ce qui concerne ces prisonniers politiques. La résolution

adoptée relève que dans la très grande majorité des cas, l'on prévoit la possibilité de prononcer une mise en liberté conditionnelle. Un autre adoucissement a été apporté par quelques mesures de grâce.

La plus grande île artificielle du monde

Une île artificielle, la plus grande du monde, destinée aux forages sous-marins de puits de pétrole, a été lancée jeudi à Schacht-Audorf, près de Rendsburg, sur les bords du canal de la mer du Nord à la Baltique.

Cette île qui a un déplacement de 4500 tonnes se compose d'un ponton flottant de 60 mètres de long sur 30 mètres de large et cinq mètres de hauteur. Elle doit être remorquée jusqu'à Abu Dhabi, dans le golfe persique où les premiers forages seront entrepris en janvier 1957 pour le compte de la société « Ad Dhabi Marine Areas Limited » dépendant de la compagnie iranienne des pétroles et de la « British Petroleum Company ».

Les minorités albanaises en Yougoslavie

L'expérience prouve que, chaque fois que la population manifeste son mécontentement dans un quelconque des pays satellites de l'URSS, les autorités communistes s'efforcent de trouver un bote émissaire auquel sera attribuée la responsabilité de la situation. Les courants anticommunistes qui caractérisent actuellement l'évolution de la situation politique en Albanie — courants qui ne sont plus un secret pour personne malgré la censure officielle qui ne laisse passer aucune information à ce sujet — ont incité la « Pravda » à attribuer l'activité de l'opposition aux agents et espions américains qui se seraient infiltrés dans le pays dans le seul but de provoquer la chute du régime Hodscha.

A l'époque où le président du Conseil italien, M. Alcide de Gasperi, était encore en vie, Radio-Tirana n'hésitait pas à noircir le gouvernement clerico-fasciste de Rome. Une autre fois, les renégats de Tito en Yougoslavie ou les monarcho-fascistes grecs à Athènes étaient désignés à la vindicte des pays communistes en tant que responsables de l'échec de l'expérience communiste en Albanie. Depuis les manifestations en Allemagne orientale et la révolte de Hongrie, ce sont les impérialistes américains qui font les frais de l'opération.

Que le communisme soit un échec en Albanie, personne n'en doute plus à cette heure. La situation dans ce pays est d'autant plus sérieuse que rien n'a changé depuis la mort de Staline, la répression ayant recours aux mêmes méthodes de terreur.

Depuis quelque temps, la résistance en Albanie est devenue plus forte. Elle bénéficie aussi sans aucun doute d'appuis plus nombreux et plus puissants. Aussi, les attaques de la « Pravda » contre le gouvernement de Belgrade, selon lesquelles des émigrés albanais auraient été transportés clandestinement en Al-

banie par des avions américains n'ont surpris personne. Les milieux politiques yougoslaves prévoient depuis quelque temps cette nouvelle manœuvre.

On se souvient en effet que dans le dernier discours qu'il a prononcé au cours d'une séance du comité central du « parti du travail albanais », Enver Hodscho a examiné, sur un ton provocateur et pour la première fois depuis 1948, le problème des minorités albanaises établies dans la région yougoslave de Kosovo-Metchija en déclarant textuellement : « Les autorités yougoslaves appliquent à Kosovo et à Metchija une politique nationaliste tendant à priver la population albanaise de cette région de ses droits. Des dizaines de milliers d'habitants d'origine albanaise sont obligés de quitter le pays et leurs habitations pour se « réfugier » en Turquie. Les autorités yougoslaves n'ont d'autre but, en agissant de la sorte, que de faire de Kosovo une base d'attaque contre l'Albanie ».

Le fait que le correspondant soviétique de la « Pravda » à Tirana reprend à son compte ces arguments permet de déterminer les buts que poursuit l'URSS en Albanie. La « Pravda » parle avec insistance de bandes armées qui prépareraient une révolution avec l'appui de la population mécontente. C'est la première fois, fait-on remarquer à Belgrade, que l'URSS intervient aussi énergiquement dans une question locale. Peut-être ne s'agit-il là que d'un nouvel épisode de la guerre froide contre la Yougoslavie ?

On n'est pas satisfait à Belgrade des efforts entrepris par les autorités de Tirana pour trouver un bote émissaire auquel pourrait être attribuée la responsabilité de l'échec que vient de subir le régime communiste albanais sur le plan économique et politique. Il semble que l'URSS n'ait d'autre intention que de provoquer de nouveaux troubles dans ce secteur afin d'accroître la tension qui règne entre l'Est et l'Ouest en impliquant la Yougoslavie dans la controverse.

« France-Observateur » saisi

Sur l'ordre du ministère de l'intérieur, la police a saisi la dernière édition du périodique français de gauche « France-Observateur », qui publiait un article sur l'attitude de l'armée française en Algérie.

HONGRIE

Camp d'internement pour « jeunes éléments douteux »

Les autorités hongroises viennent d'aménager près de Szekesfehervar un camp d'internement réservé à « de jeunes éléments douteux » âgés de 12 à 18 ans, annonce le quotidien viennois du soir « Neuer Kurier ».

Selon ce journal, 250 jeunes gens sont internés dans ce camp après avoir été enlevés à leurs familles par la police politique « pour avoir participé activement soit aux événements d'octobre 1956, soit à des manifestations dirigées contre le régime communiste ».

A la suite de cette nouvelle, le « Neuer Kurier » s'interroge sur la procédure à adopter pour la restitution de ces enfants hongrois ayant cherché refuge en Autriche sans leurs parents. Le journal suggère que seuls devraient être rendus ceux que leurs proches viendraient chercher en Autriche munis de documents réguliers.

La Hongrie refuse un secours hollandais

Le gouvernement hongrois a refusé 2.500 tonnes de pommes de terre de semence que la Hollande avait offertes à la Croix-Rouge internationale pour venir en aide à la Hongrie. Le gouvernement hongrois a motivé son refus en affirmant que ces pommes de terre étaient avariées et atteintes de maladie.

Selon un rapport qui vient d'être établi par un expert néerlandais et un expert danois, cet envoi est sain et dépourvu de maladies. On apprend au ministère néerlandais de l'Agriculture que l'envoi avait fait l'objet du contrôle habituel avant de quitter le pays. On souligne que le gouvernement hongrois a également refusé un envoi de semences allemandes sous prétexte que la qualité en était trop mauvaise.

Assassinat et suicide en plein tribunal

Au cours d'une séance de tribunal qui avait à sa barre deux époux en instance de divorce, un cordonnier a tiré un coup de feu sur sa femme qu'il a blessée à la tête, sur quoi l'assassin s'est fait justice en se coupant la carotide.

C'est tellement pratique !

Un seul carnet, un UCOVA,

L'évolution de la situation en Jordanie

La crise gouvernementale jordanienne est la conséquence directe des divergences d'opinion entre le roi Hussein et M. Sulciman Nabulsi, président du Conseil, sur l'essor du communisme en Jordanie, et de la décision prise par le gouvernement la semaine dernière, de nouer des relations diplomatiques avec l'Union soviétique. La première brouille entre le jeune monarque et M. Nabulsi, chef du parti socialiste national, qui avait obtenu un grand succès lors des élections générales d'octobre dernier, se manifesta pour la première fois en février, lorsque Hussein l'envoya en garde son premier ministre contre les dangers d'une infiltration communiste. Depuis lors, les relations entre le palais royal et le premier ministre ne cessèrent d'empirer. Lors d'une élection dans l'arrondissement d'Amman, M. Nabulsi lui-même fut battu et il s'appuya nettement sur les communistes et le parti de gauche « beath » (de la rénovation arabe), qui lutte pour l'union de la Jordanie avec la Syrie et pour une alliance politique, économique et militaire de tous les Etats arabes. Sous la pression de ces éléments, et de ses propres partisans, M. Nabulsi dut orienter sa politique vers un rapprochement plus étroit avec la Syrie et l'Union soviétique et s'écarter d'autant de l'Occident.

La tension entre le roi et le chef du gouvernement fut un certain temps rejetée au second plan par les négociations avec la Grande-Bretagne pour la dénonciation du traité jordanien-britannique. Tout le peuple jordanien était pratiquement en faveur de cette dénonciation et le roi Hussein était d'accord sur ce point avec M. Nabulsi. Mais lorsqu'il s'agit de nouer des relations diplomatiques avec Moscou, la rupture devint inévitable. En vertu de ses pouvoirs constitutionnels, le roi Hussein contraignit M. Nabulsi à démissionner.

Mais le roi et le premier ministre sont aussi d'avis divergent sur la doctrine Eisenhower pour le Proche-Orient. Le monarque est favorable à une collaboration avec les Américains, en quoi il mène une politique analogue à celle de l'Arabie séoudite, tandis que M. Nabulsi, tout comme la Syrie, est opposé à tout lien avec les Etats-Unis. Les choses allèrent si loin que M. Nabulsi se refusa même à recevoir à Amman M. Richards — envoyé spécial du président Eisenhower qui parcourait le Proche-Orient pour expliquer aux divers Etats les principes du président Eisenhower — et de lui permettre de poursuivre sa mission dans la capitale jordanienne.

Plusieurs observateurs sont d'avis qu'en Jordanie tout dépend en dernier ressort de l'attitude de l'armée et de son commandant en chef, le major Ali Abu Nuwar. Avec l'appui de l'armée, il devrait être possible à Hussein ter de défendre et d'imposer son autorité (tout au moins

un certain temps). Le jeune général — il a 34 ans — doit sa nomination au roi et l'on admet généralement qu'il prendrait parti pour le roi contre tous les éléments politiques dissidents en Jordanie, qui, on le sait, en temps de crise s'adressent aux masses populaires et provoquent des désordres dans les rues.

Pour l'instant, l'avenir immédiat du royaume hachémite semble sombre. Du point de vue économique, la Jordanie ne peut subsister sans aide étrangère. Naguère elle pouvait tabler sur l'aide britannique, aujourd'hui celle-ci est remplacée par celle de l'Arabie séoudite, de l'Egypte et de la Syrie. La population est partagée. Les Palestiniens, dont près d'un million de réfugiés, sont politiquement opposés aux Transjordaniens, auxquels appartiennent deux tribus bédouines nombreuses, qui traditionnellement soutiennent la monarchie.

Le nouveau statut de Singapour

La Grande-Bretagne a donné sa garantie jeudi au nouveau gouvernement interne de Singapour, sous la réserve qu'aucun « élément subversif » ne soit élu dans le premier Parlement du nouvel Etat. Singapour a accepté cette condition « avec regret » et a marqué son opposition à cette entorse aux pratiques démocratiques normales.

Les réserves exprimées de part et d'autre sont contenues dans un rapport annexe, qui a été signé jeudi à Londres, après un mois de négociations. Une nouvelle Constitution, qui doit entrer en vigueur au début de l'an prochain, sera élaborée sur la base de ce rapport.

Le nouveau Parlement doit compter 51 membres élus. La délégation de Singapour à la Conférence de Londres était dirigée par le ministre Lim Yew Hock. Aux termes de la nouvelle Constitution, Singapour dispose d'un gouvernement interne propre, les affaires étrangères et la défense restant du ressort des autorités britanniques. La Grande-Bretagne se réserve en outre le droit de suspendre la Constitution. Dans un cas pareil, le gouvernement de la colonie serait confié au commissaire du Royaume-Uni, représentant le gouvernement britannique dans le nouvel Etat. La Grande-Bretagne veut également pouvoir contrôler les relations commerciales et culturelles de Singapour avec l'étranger. Un Conseil de sécurité interne sera chargé des affaires relatives à la sécurité intérieure pouvant intéresser les responsabilités britanniques dans le domaine de la défense. La Grande-Bretagne se réserve aussi, aux termes de ce rapport, le droit de contrôler et d'utiliser des bases et des installations de l'île « dans le cadre du respect des obligations internatio-

ABONNEZ-VOUS au NOUVELLISTE

Vols à la frontière germano-suisse

Un jeune maçon arrêté

Au cours de ces derniers mois, les vols se sont multipliés à la frontière germano-suisse. La collaboration des polices de Constance et de Thurgovie a permis d'éclaircir certains cas. Un maçon de 22 ans vient d'être arrêté à Constance. Depuis l'an passé, il a commis un grand nombre de vols tant en Suisse qu'en Allemagne. Il avait volé de l'argent dans une ferme à Taegerwilen, puis plus tard un revolver et des munitions.

Ces derniers jours, des voleurs ont pénétré dans une maison située en plein centre de Kreuzlingen. Ils ont emporté le tiroir de la table de nuit, qui contenait des bijoux et des papiers. Dérangés dans leur besogne, ils ont toutefois dû abandonner une partie de leur butin.

Une montre-bracelet avec lumière électrique

Une fabrique de montres suisses a réussi à mettre au point une montre-bracelet avec éclairage électrique dont son ampoule de 5 mm., sur 1 mm., pouvant brûler 10.000 heures, est alimentée par une pile placée dans le boîtier. Une charge dure, en cas d'emploi normal, 4 à 5 ans. La recharge s'effectue au moyen d'une batterie ordinaire de 1,5 volts. L'avantage de ce système réside dans le fait que l'ampoule illumine non seulement le cadran, mais encore son entourage immédiat.

Constipation

Si vous vous sentez lourd, si votre intestin est paresseux, si votre teint manque d'éclat, le moment est venu de faire une cure de Thé Franklin, composé de 9 plantes toutes bienfaisantes, stimulant les fonctions gastriques et intestinales. Elles purifient le sang, délivrent la peau des rougeurs et démangeaisons. Le Thé Franklin prévient l'obésité et peut être dosé d'après l'organisme de chacun. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 1.50 et 2.50 le paquet.



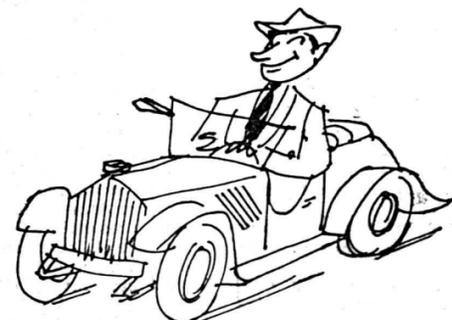
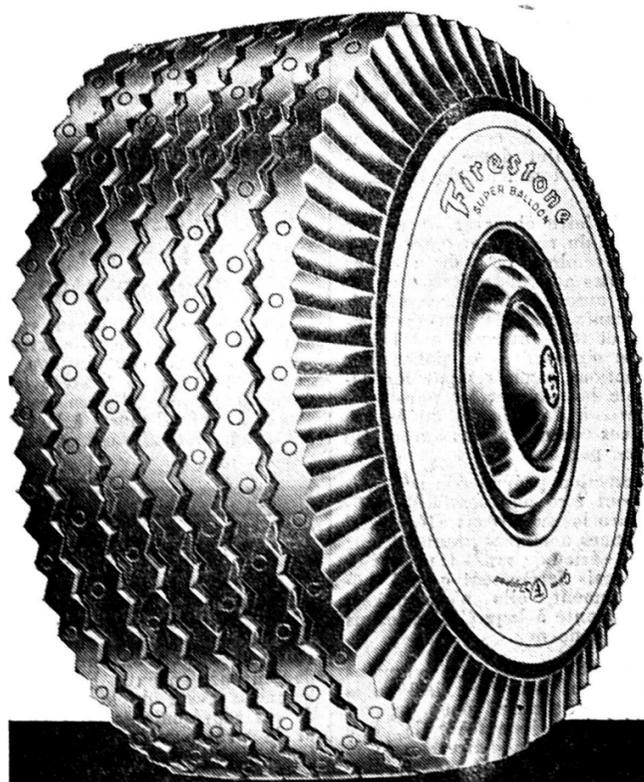
On ne l'entend pas - - -

le fameux pneu de qualité suisse FIRESTONE bénéficiant du nouveau mélange «SUPER-A-SILENT».

Une nouvelle composition de gomme étudiée et réalisée dans les laboratoires de recherches FIRESTONE permet aux automobilistes d'aborder les virages à vive allure, sans faire crisser les pneus. Il est loin, le bruit strident des pneus qui alertait les autres usagers de la route! Vous ménagerez vos nerfs et ceux des passants, en roulant sur pneus FIRESTONE. Par sol mouillé, les pneus FIRESTONE vous permettent aussi de conduire en toute sécurité.

Et grâce au nouveau mélange «SUPER-A-SILENT» vous rouleriez silencieusement, agréablement et sûrement.

Au prochain changement de pneus, exigez les PNEUS SUISSES FIRESTONE



Firestone

FABRIQUE DE PRODUITS FIRESTONE S.A., PRATTELN

L'importance de la D.C.A. pour la défense nationale

Dans les plans du Département militaire fédéral pour l'acquisition de matériel de guerre, une importance particulière est attribuée à la défense contre avions. Le service de presse et d'information du Département militaire fédéral a donc offert aux journalistes la possibilité de se familiariser avec les problèmes de la D.C.A. et les a invités à assister à Zuoz à une démonstration soigneusement préparée sur la place de tir contre avions de Zuoz. Le colonel-brigadier Meyer, chef de l'instruction des troupes de défense contre avions, exposa mercredi après-midi à la presse les grandes lignes des problèmes actuels.

Pour combattre efficacement l'aviation ennemie, les troupes de D.C.A. doivent disposer de divers moyens, pour les altitudes basses, moyennes et hautes, en tendant à obtenir dans tous les cas un nombre élevé de coups ou de grandes cadences, de courts temps de vol des projectiles et une mobilité aussi grande que possible des armes et des appareils. Pour cela, notre D.C.A. dispose des calibres suivants : 20 mm., 34 mm., et 75 mm. Pour l'engagement de nuit, en vue d'éclairer le but, on utilise des projecteurs. En ce qui concerne le calibre de 20 mm., en particulier, le canon DCA Oerlikon de 20 mm. constitue une excellente arme contre des avions volant à basse altitude. Le calibre moyen a besoin d'un renouvellement et la D.C.A. lourde d'une modernisation, par l'acquisition de radars et de calculateurs plus perfectionnés, surtout pour obtenir une augmentation considérable de la probabilité de placer les coups au but.

L'existence même d'une défense contre avions exerce une grande influence sur l'engagement d'une aviation. Celle-ci est en effet un moyen de combat délicat et coûteux et l'expérience prouve qu'un engagement rentable des forces aériennes ne doit pas dépasser une certaine limite en pertes et dégâts.

Le développement technique de la D.C.A. se distingue surtout par des armes à cadence élevée, une amélioration des effets de la munition, la mobilité des armes et des appareils, l'utilisation du radar, des calculateurs travaillant rapidement pour déterminer les éléments de tir, l'utilisation de fusées téléguidées. La fusée de D.C.A. revêt une importance particulière, du fait qu'on peut l'engager contre des buts à des altitudes qu'il est impossible d'atteindre avec des pièces de D.C.A. ordinaires. Tou-

fois, il ne faut pas s'hypnotiser sur l'idée qu'une fusée de D.C.A. tirée représente obligatoirement une touche.

Au stade actuel de la technique, les fusées de D.C.A. ne peuvent avoir des effets qu'à partir d'une certaine altitude de vol. Les fameuses fusées « Nike » présentent une zone d'efficacité en hauteur de 6000 à 18000 mètres. Cela signifie qu'en dessous de 6000 mètres, elles n'entrent pas en considération. En Suisse, depuis 10 ans, la maison Buhler et Co travaille au développement d'une fusée de D.C.A. On procède actuellement à des essais de tir.

Le colonel-brigadier résuma ainsi son exposé : Les fusées de D.C.A. ou les engins téléguidés constitueront, dans un proche avenir, les moyens de combattre des buts à grande altitude.

Le stade actuel de la technique dans le domaine des fusées ou engins téléguidés ne permet pas encore de voir dans ces armes modernes le seul moyen de défense pour tous les cas de défense de l'espace aérien.

Il convient d'accorder la plus grande attention au problème des fusées et engins téléguidés pour la défense de l'espace aérien. En considération des problèmes non encore élucidés, à l'heure actuelle et du fait que des points, en partie importants, de la probabilité de toucher ne sont pas encore prouvés ou n'existent pas dans la mesure désirable, il est non seulement indiqué, mais nécessaire de garder une attitude d'expectative quant à l'acquisition.

Dans les conditions actuelles et en comprenant les futures armes de D.C.A. modernes, la défense contre avions classique telle qu'elle existe gardera des années encore son importance et par conséquent sa modernisation, liée à son renforcement, s'impose.

Cette modernisation et ce renforcement ne peuvent être réalisés d'un seul coup, mais doivent être effectués par étapes, selon l'urgence. Il est naturel que les possibilités techniques et financières actuelles y relatives doivent être prises en considération.

Il est essentiel enfin que la connaissance et la conviction de la nécessité d'une défense contre avions terrestre pour notre défense nationale s'imposent et que notre D.C.A., adaptée aux tâches qui lui incombent, soit matériellement aussi équipée en conséquence.

aucun bourgeois n'apparaît sur leurs cornes. Un peu partout donc, le nombre des ceps à remplacer s'avère bien plus élevé qu'on ne l'avait cru l'automne passé. Il est plus d'une vigne où il s'est accru de 50 % depuis cette époque là. Et les pépiniéristes de leur côté, connaissent des surprises semblables avec les jeunes plants qu'ils comptaient pouvoir fournir à leur clientèle. Bien des pieds de vignes ne pourront donc être remplacés avant l'an prochain. C'est en ce qui les concerne encore une année de perdue. Les pertes de récoltes dues au gel de février 1956 seront ainsi loin de se limiter à cette seule année. On voit par là que les gels hivernaux, heureusement forts rares chez nous, sont bien plus nocifs que les gels printaniers, qui n'atteignent que les bourgeois, et dont les effets ne se font plus sentir l'année suivante.

35 000 personnes assistent au défilé de la première division

Jeudi, de 15 heures à 16 heures 40, 6 000 hommes, soit le tiers de la première division, qui ont terminé leurs manœuvres mercredi soir, ont défilé sur la route cantonale entre Vuarrens et Echallens en présence de M. Paul Chaudet, chef du Département militaire fédéral, du général Guisan, du colonel de Montmolin, chef de l'état-major général, du colonel Gonnard, commandant du premier corps d'armée, du colonel Nagel, commandant du deuxième corps d'armée, du Conseil d'Etat vaudois et des autorités civiles, ecclésiastiques et judiciaires. Le public, évalué à 35 000 personnes, était massé le long de la route, dans les champs. La troupe a été présentée à M. Chaudet par le colonel Frick, commandant de la première division, qui a dit la signification des manœuvres qui ont été pénibles et qui ont duré soixante heures.

Le défilé, ouvert par un vol de « Venom » et conduit par trois fanfares, comprenait des troupes motorisées, un escadron d'exploration, une compagnie de canons antichars, un groupe d'obusiers, un groupe de D.C.A. motorisé, un groupe de dragons, un bataillon de sapeurs, un groupe de subsistance, le régiment d'infanterie II Vaud et le régiment d'infanterie III, Genève.

Le défilé a été fermé par l'aviation, au total une cinquantaine d'avions.

A l'apéritif :
Du Picon... donc du bon

politique fédérale

Montée des prix, "surexpansion", dans le bâtiment

La Communauté d'action des salariés et des consommateurs s'est réunie au début du mois et a lancé un avertissement : l'évolution des prix, remarque-t-elle opportunément, a atteint un point critique. Il est seulement regrettable qu'elle ait choisi comme motif principal de son initiative les nouvelles revendications de l'agriculture. Est-ce que la hausse du prix de la bière, ou celles qui sont annoncées dans l'hôtellerie, sont aussi solidement justifiées que celles dont les paysans ont besoin, non pas pour faire des bénéfices plus intéressants, comme les brasseries et les cafés, mais tout simplement pour vivre ?

La « Communauté d'action », il est vrai, fait en même temps des suggestions positives pour l'amélioration des conditions de vie de l'agriculture. Elle insiste particulièrement sur les mesures qui devraient être prises pour abaisser les coûts de revient, et qui seraient certainement plus efficaces, plus durables aussi, que les hausses répétées des prix de vente de la production.

Il n'en reste pas moins que si la hausse des prix agricoles fait plus d'impression que d'autres sur les consommateurs, parce qu'il s'agit d'alimentation, ce secteur de l'économie a tout de même moins d'influence sur le coût de la vie en général que beaucoup d'autres. Les travaux de construction, publics et privés, par exemple, qui atteignent actuellement un niveau gigantesque, contribuent dangereusement à la situation inflationniste du moment.

Les services du « délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail » viennent justement de se livrer à une enquête, qui a donné les résultats suivants : le total des travaux effectués en 1956 dans le bâtiment se monte à 4,3 milliards, dépassant de 11 % le niveau atteint en 1955. Et le volume des travaux annoncés pour cette année s'élève à 4,7 milliards, soit un accroissement de 9 %. L'augmentation prévue est de 4 % pour le secteur privé, et de 17 % dans le secteur public.

Ces chiffres ont incité le délégué à déclarer que « pour empê-

cher que les prix du bâtiment, et par contre-coup d'autres secteurs de l'économie, n'accusent une nouvelle hausse, il incombe à l'économie privée, et surtout aux pouvoirs publics, de réduire dans de très fortes proportions le volume de leurs projets ».

Vu les chiffres, il est normal que cet appel s'adresse en premier lieu aux pouvoirs publics. Beaucoup mieux que l'économie privée, en effet, ils peuvent retarder l'exécution des travaux qu'ils désirent entreprendre, ou les étaler sur une plus longue période.

On constate d'ailleurs qu'à cet égard la Confédération a accompli un plus grand effort que les cantons et les communes. En 1952, les travaux effectués pour le compte de la Confédération représentaient le 25 % du volume total des constructions ; en 1956, cette proportion était tombée à 17 %. En revanche, la part des cantons, durant la même période, augmentait de 1 %, et celle des communes passait de 53 à 60 %.

L'automne dernier déjà, le chef du département des travaux publics invitait cantons et communes à restreindre leurs ambitions. Or, les travaux projetés par les cantons pour 1957 accusent une augmentation de 25 %, et ceux que prévoient les communes, de 10 %. En francs, les augmentations projetées représentent, respectivement, 453 millions et 1 milliard 25 millions...

Un dernier chiffre donnera une idée de la « surexpansion » du bâtiment : au cours des cinq dernières années, le nombre des travailleurs occupés dans l'industrie du bâtiment est passé de 268.000 à 320.000.

En résumé, les appels à la prudence n'ont jusqu'à présent trouvé aucun écho, quand bien même les pouvoirs publics des cantons et des communes devraient montrer l'exemple, aussi bien que la Confédération. Et maintenant, les projets routiers s'ajoutent aux autres. Ils ne devraient être entrepris qu'à la condition de renoncer à d'autres travaux. Sinon la situation, déjà malsaine, causera de graves bouleversements sociaux.

C. Bodinier.

S'il ne s'agissait que de tapage...

« Des jeunes gens de X... (nous omettons le nom du village parce qu'il s'agit d'un cas typique) âgés de moins de 18 ans, ont refusé d'obéir au garde-champêtre qui venait signifier l'heure de police et fermer un établissement public. Une bagarre s'ensuivit au cours de laquelle le mobilier fut mis à mal. Inutile de dire que les jeunes bagarreurs avaient copieusement sacrifié à Bacchus.

Alerté, l'agent de police cantonale de Y... se rendit sur les lieux. Au cours d'une poursuite pour rattraper l'un des responsables qui s'enfuyait, il fit une chute et se déboîta une clavicule. L'affaire aura son épilogue devant l'autorité judiciaire.

Cet entrefilet a paru dans la presse valaisanne l'automne passé. Notons d'abord que ces meurtres ont un épilogue bien plus grave qu'une amende ou des arrêts avec sursis. Ces précoces piliers de café vont s'enraciner là et produire des fruits vénéneux qui empoisonneront de nombreuses existences.

Puis il y lieu de se demander quelle est l'heure de police pour des gaillards de moins de 18 ans. L'article 48 de la loi valaisanne du 24 novembre 1916 sur les auberges répond :

« La fréquentation des débits de boissons est interdite :

a) Aux personnes qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans révolus, à moins qu'elles ne soient accompagnées de leurs parents ;

b) A tous les élèves fréquentant les cours complémentaires et les cours préparatoires au recrutement, pendant la durée de ces cours.

L'infraction à ces dispositions peut faire l'objet d'une contravention contre le tenancier de l'établissement.

Qui doit faire observer cette loi ? L'article 52 du règlement d'exécution du 15 novembre 1924 dit : « Les membres des administrations communales, les autorités tutélaires, scolaires, de bienfaisance, le personnel enseignant et tout intéressé ont l'obligation de signaler à la police des contraventions commises par les débiteurs de boissons et les personnes désignées... à l'article 48 de la loi, lorsque ces contraventions auront été constatées par eux. »

La protection prévue par cet article 52 peut être une sentinelle efficace contre les incursions illégales si les personnes nommées prennent leur rôle au sérieux, sans tracasseries inutiles, mais fermement quand même. Autrement elle n'est qu'une garde dormante à laquelle les lurons font le pied de nez.

Nous répétons que nous comptons essentiellement sur les influences éducatives et sociales pour assurer la sobriété de la jeunesse et la santé du peuple. Mais dans notre monde, la loi sage et nette et une police énergique, soutenue par les supérieurs et l'opinion publique, sont nécessaires.

Pour que les personnes chargées de faire observer les lois concernant les auberges, ainsi que le cinéma, les bals et d'autres spectacles limités, ne se trouvent pas en face d'individus qui trompent sur leur âge, l'introduction de la carte d'identité à partir de 16 ans serait pratique. De pareilles cartes existent déjà ailleurs.

« Jeunesse saine et forte ».



Madame et Monsieur Joseph-Marie REY-BAGNOUD, leurs enfants et petits-enfants, à Lens et Genève :

Monsieur et Madame Joseph BAGNOUD-NANCHEN et leurs enfants, à Lens :

Madame et Monsieur Pierre BONVIN-BAGNOUD, leurs enfants et petit-enfant, à Lens, Sierre et Sion :

Monsieur et Madame Pierre BAGNOUD-STÄETLER et leurs enfants à Glaris :

Madame et Monsieur Albert BAGNOUD-BAGNOUD et leurs enfants, à Chermignon :

Madame et Monsieur Joseph BAGNOUD-BAGNOUD et leurs enfants, à Lens :

Madame et Monsieur Jean NANCHEN-BAGNOUD et leurs enfants, à Bex :

Madame et Monsieur François BERTREY-BAGNOUD, à Lens :

Monsieur et Madame Barthélémy BAGNOUD-NANCHEN et leurs enfants, à Lens :

Madame et Monsieur Emile BESSE-BAGNOUD et leur enfant, à Lens :

Les enfants et petits-enfants de feu Madame Berthe BESSE-BAGNOUD, à Lens et Sierre :

Les enfants de Madame Odile BONVIN-BAGNOUD, à Lens :

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Adrien BAGNOUD

ancien vice-président et vice-juge tertiaire de Saint-François

leur très cher père, beau-père, grand-père arrière-grand-père, frère, beau-frère et parent, pieusement décédé dans sa 79^e année, après une courte maladie chrétiennement supportée, et muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le samedi 13 avril 1957, à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Car. horaire de Sion - Poste - Gare : 8 h. 45.

Car de la Gare Granges - Lens : 9 h. 30.



La Société Coopérative de Consommation de Lens a la profonde tristesse d'informer ses membres du décès de

Monsieur Adrien BAGNOUD

son ancien gérant

Les membres sont priés de prendre part à l'ensevelissement qui aura lieu à Lens, le samedi 13 avril, à 10 heures 30.



La Caisse de Crédit Mutuel de Lens a la profonde tristesse d'informer ses membres du décès de

Monsieur Adrien BAGNOUD

ancien vice-président du Comité de surveillance

Les membres sont priés de prendre part à l'ensevelissement qui aura lieu à Lens, le samedi 13 avril, à 10 h. 30.



La famille de

Monsieur Camille DEFAGO

très touché et ne pouvant répondre à toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil vous prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance. Un grand merci à la Cie A.O. M.C., au football-club et au moto-club.



La famille de feu Julie ROUILLER, née Jordan, à Dorénaz, remercie sincèrement tous ceux qui, par leur présence ou leur envoi de fleurs et de messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle tient à relever le geste de la Cp.G.F.10 et de ses représentants dont les gerbes et la présence en particulier l'ont touchée.



Cercueils — Couronnes — Transports
J. VOEFRAY & Fils
Rue de la Porte-Neuve — SION
CORBILLARD AUTOMOBILE

Abrogation des restrictions d'emploi des carburants liquides

Le Conseil fédéral a abrogé, avec effet immédiat, son arrêté du 10 décembre 1956 portant limitation de la consommation de carburants liquides. L'approvisionnement du pays en carburants liquides est redevenu normal.

VAUD

Au vignoble, les dégâts du gel de 1956 sont encore plus élevés qu'on ne l'avait cru l'an passé

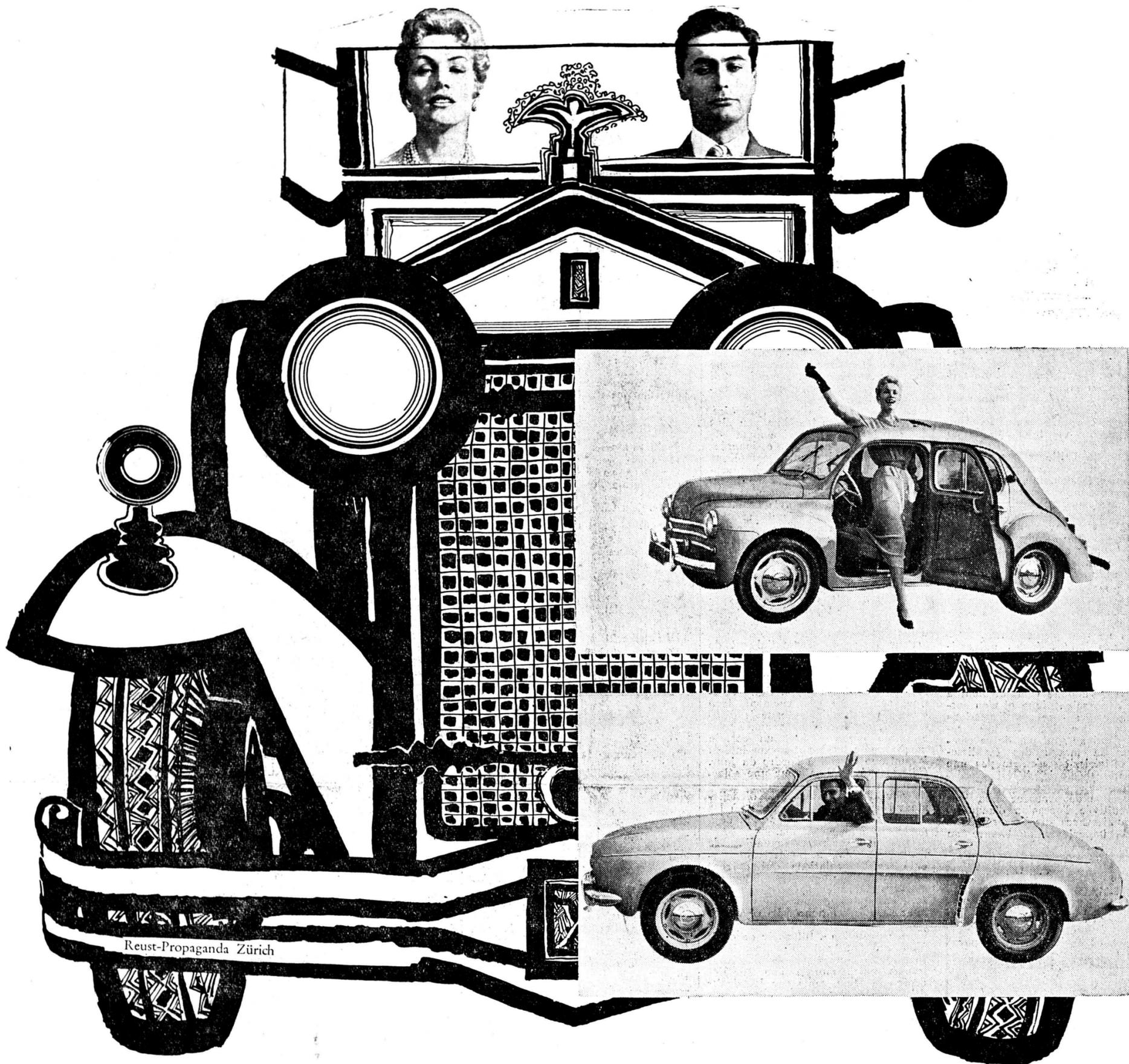
La vigne commence à débousser ces jours-ci, et c'est pour le vigneron l'occasion de mauvaises surprises. A bien des endroits, en effet, des souches qui semblaient avoir tenu bon l'an passé, malgré les dures atteintes du gel de 1956, et dont la végétation semblait devoir repartir, dont on espérait que tous les canaux de sève reprendraient peu à peu vie, sont morts, malgré la douceur de l'hiver que nous venons de traverser. Ces souches-là n'ont pas pleuré, et



SOCIÉTÉ SUISSE
D'ANTISEPSIE
LAUSANNE

Puissant antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant, non caustique, odeur agréable. Adopté par les hôpitaux, maternités, cliniques, etc. ; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette.

Flacon dès Fr. 1.20. Savon de toilette, savon à raser.
Toutes pharmacies et drogueries.



2 voitures pour le prix d'1

Tous les slogans du monde ne vaudront jamais un bon exemple pratique. En voici un, qui démontre l'étonnante économie des voitures RENAULT.

Pour une dépense exactement semblable, il vous est possible d'acheter deux voitures au lieu d'une seule, de disposer ainsi de 9 places au lieu de 6, et de bénéficier des multiples avantages qu'une telle solution comporte. La démonstration est aisée: Une RENAULT-DAUPHINE (Fr. 6650.-) et une 4 CV RENAULT (Fr. 4950.-) coûtent ensemble Fr. 11 600.- à l'achat. Ensemble, elles ne consomment que 12,7 litres d'essence aux 100 km. Au surplus, ces deux voitures se complètent admirablement. La 4 CV RENAULT vous offre des dimensions et des qualités citadines qui font merveille dans la circulation urbaine; la RENAULT-DAUPHINE, un confort de conduite et une tenue de route comme on n'en rencontre que rarement dans la construction automobile - «elle roule comme sur des rails». Pour un supplément de 300 francs seulement, vous pouvez rouler, dans les deux cas, avec les pédales d'accélérateur et de frein seulement, grâce à l'embrayage automatique FERLEC, qui supprime la pédale d'embrayage. Cette nouveauté, lancée en 1956, a fait brillamment ses preuves. Vous en serez enthousiasmé, vous aussi!

RENAULT

AUTOMOBILES RENAULT

Genève, 7, Bd. de la Cluse Téléphone 022/261340
Zürich, Ankerstrasse 3, Tel. 051/272721

L'école publique

Des programmes

En ces temps d'examens scolaires et en consultant les comptes de nos cantons romands, on apprécie les sacrifices importants que vouent chaque année, à l'instruction publique, nos modestes républiques. Certains cantons y consacrent le 10 % de leurs revenus fiscaux. Ici, nous ne pouvons qu'approuver, car on ne fera jamais trop pour développer l'instruction dans notre peuple.

Se rend-on compte de l'organisation compliquée de ce service public, du nombre des instituteurs, professeurs et éducateurs qui s'y consacrent, des maisons d'écoles, collèges et instituts qui sont nécessaires ? Et l'on se pose nécessairement la redoutable question : Avons-nous toujours atteint le but recherché ?

La science de l'éducation a fait, depuis un demi-siècle, des progrès considérables. Les analyses de la psychologie ont éclairé la route à suivre pour la culture des facultés de l'enfant, et les expériences des maîtres ont rendu les méthodes d'enseignement plus rationnelles. En même temps, l'hygiène s'est emparée des salles de classes et y a imposé ses préceptes bienfaisants. Mais, par son essence, le progrès reste indéfini, chaque pas en avant en appelle un autre.

Il ne vient d'ailleurs pas aux pédagogues l'idée de se reposer. Quoique, dans leur domaine, il ne puisse guère se produire encore de véritables découvertes, le désir de faire mieux en faisant autrement les tente parfois et ils inventent des systèmes dont plusieurs s'engouent et qui, après quelques années d'épreuve sérieuse, ne laissent que bien peu de notions utiles.

Chez nous, à part nos cantons catholiques, une partie essentielle de l'œuvre éducative est réduite à presque rien, là où instituteurs et professeurs ne sont pas croyants.

Dans nos hautes écoles universitaires ou techniques, il serait excessif de demander que le titulaire d'une chaire fit de l'apologétique. Il suffit qu'il s'adonne complètement à sa spécialité scientifique et n'en sorte pas pour en faire des digressions les dogmes et attaquer les idées religieuses qui ne sont pas de sa compétence. En marge des établissements officiels, où n'existe pas une faculté de théologie, il est simplement désirable que quelque institution s'occupe de procurer à la jeunesse cultivée l'occasion d'acquérir des connaissances sur les problèmes les plus importants de l'heure au

point de vue de la foi et du mystère de notre destinée.

C'est dans les collèges d'études classiques ou commerciales que s'aperçoit la lacune d'un enseignement fondamental de la religion. Cet enseignement se donne ici ou là conformément aux confessions traditionnelles. Les maîtres, spécialisés dans leurs branches, s'y cantonnent ; ils y sont plus ou moins obligés par les exigences du programme et ils n'ont guère de temps à consacrer à des sujets quelque peu philosophiques.

La philosophie n'est du reste, pas appréciée, pas même dans l'enseignement classique ; les établissements où cette science ne couronne plus les études secondaires sont de plus en plus nombreux ; aussi voyons-nous nombre de parents de cantons voisins qui envoient leurs fils aux collèges de Fribourg ou de St-Maurice parce que la philosophie y reste en honneur.

Sur l'absence de la grande discipline de la pensée religieuse, on ne doit pas s'étonner qu'il circule tant d'idées fausses, même dans les milieux cultivés.

En descendant à l'étage primaire, on pourrait s'attendre à un peu plus de satisfaction. L'enseignement de nos écoles est dit « confessionnel », réformé pour les uns, catholique pour les autres, selon les lois scolaires cantonales. Mais, pour beaucoup, la part de l'enseignement religieux se borne à des avis de morale courante. Les vérités de religion naturelle n'y ont guère de place ; on se borne à un code banal d'honnêteté usuelle.

Nous sommes de la sorte en plein dans la morale de l'instinct dont les considérations sont justes, mais qui ne suffisent pas à former une conscience car l'intérêt peut être balancé par celui qui offre la possibilité d'une jouissance.

Pour beaucoup, l'essentiel est de savoir saisir ce pour quoi l'enfant manifeste de l'intérêt et de partir de là pour meubler son intelligence de la plus fructueuse leçon. Cette création, contre un enseignement trop livresque, est séduisante, mais difficilement applicable dans une agglomération d'élèves dont un certain nombre ne témoignent aucun intérêt à quoi que ce soit à l'ordre du jour. Ce procédé est bon pour une sélection ; il ne veut plus que des classes de peu d'élèves, un rêve difficilement réalisable dans un pays où les dépenses pour l'instruction sont déjà portées à leur maximum.

Lors d'un congrès mondial de l'éducation tenu à Londres, on discutait sur les relations qui doivent exister à l'école entre l'enseignement moral et la religion. On demanda : « L'enseignement moral doit-il avoir pour base la religion ? » La réponse : « Pas d'enseignement moral possible sans religion », fut votée en dépit d'un seul opposant qui entreprit de justifier la morale sans Dieu. « Nous basons notre morale non sur les droits de Dieu, mais sur les droits de l'homme ! » Cette base purement logique de l'éducation morale fut unanimement repoussée.

Ces décisions condamnant la tendance de certains pédagogues qui consiste, chez les uns, à instruire sans éduquer et, chez les autres, à éduquer par des arguments qui manquent de force convaincante, parce que Dieu n'en constitue pas la raison principale et la sanction dernière.

En matière d'éducation, comme en toutes autres choses, rendons à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

A. TANIREM.

Emissions religieuses catholiques de la Semaine Sainte

RADIO-LAUSANNE

Dimanche 14 avril :
A 8 h. 45 : depuis l'Abbaye de St-Maurice : bénédiction des Rameaux, procession et messe.
A 18 h. 55 : émission catholique présentée par M. l'abbé O. Tissot : « Jésus va mourir ».

TELEVISION

Dimanche 14 avril :
A 10 h. : de l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, Genève, bénédiction des Rameaux, procession, messe, avec la participation du Petit Séminaire St-Louis.

Célébrant : M. l'abbé Edmond Barbey ;

Diacre : M. l'abbé L. Brandt.
Sous-Diacre : M. l'abbé E. Brun ;
Lecteur : M. l'abbé E. Durouvenoz, curé ;

Conseiller religieux : M. l'abbé J. Rey ;
Commentateur français : M. l'abbé P. Bouvier ;

Réalisateur : Jean-Claude Diserens.
A 21 h. 45 : « Présence catholique » par M. l'abbé L. Schorderet. « Ce que sera la Semaine Sainte. Présentation d'un film des Productions du Parvis décrivant les cérémonies du dimanche des Rameaux, du Jeudi et du Vendredi Saints.

Jeudi 18 avril :
De Lucerne : « Le Messie », de Haendel (2e partie) avec le concours du Collegium Musicum de Bâle. Direction : Albert E. Kaiser. Avec le concours du Chœur de la Télévision.

Samedi 20 avril :
A 25 h. : Eurovision : Hollande. Vigile pascale et messe de minuit retransmise de l'église St-Pierre à Oirschot près de Tilburg. Officiant : Mgr Beckers, coadjuteur du diocèse de Bois-le-Duc. Commentateur français : M. l'abbé Bouvier.

Dimanche 21 avril :
De 11 h. 45 à 12 h. 15 : de Rome, de la place St-Pierre : allocution du Pape et bénédiction « urbi et orbi ».

Pèlerinages

Caritas-Genève informe les personnes désireuses de se rendre à Fatima (Portugal) qu'un second pèlerinage romand sera organisé du 4 au 18 octobre, le départ du mois de mai étant au complet. Nous pensons que cette date du dernier pèlerinage important à Fatima (40e anniversaire) sera favorable aux inscriptions de pèlerins ne pouvant s'absenter en mai. Aller par Montpellier - Barcelone - Saragosse - Madrid (arrêt 1 j. ½) - Lisbonne - Fatima (2 j. ½), retour par Coimbra - Salamanque - Burgos - Lourdes (arrêt 1 jour). Le voyage s'effectue en car confortable et des hôtels de 1er ordre sont réservés. Demandez le programme et inscrivez-vous sans tarder par écrit à Caritas-Genève, 6, rue Petitot, service pèlerinage.

Banneux

Les RR.PP. du Saint-Sacrement de l'Institut « Les Côtes », Le Noirmont-Jura organisent un pèlerinage au célèbre sanctuaire de « La Vierge des Pauvres », à Banneux-Notre-Dame via Domrémy - Luxembourg, retour par Bruxelles - Beauraing - Reims - Jura, retour par Lausanne et Genève. Pour aller, les personnes du Valais peuvent prendre le car à Lausanne sans supplément de même qu'entre Lausanne - Neuchâtel, etc. Demandez le programme à l'Institut « Les Côtes », Le Noirmont-Jura.

Dans l'industrie du bâtiment

Dangereuse surexpansion

Les résultats provisoires de la récente enquête effectuée par les services délégués du Conseil fédéral aux possibilités de travail révèlent que les travaux effectués en 1956 se montent à un total de 4,5 milliards de francs (constructions projetées : 4,4 milliards) qui dépasse de 11 % le niveau atteint en 1955 et constitue un nouveau record. Le volume global des travaux annoncés pour 1957 s'élève à 4,7 milliards, ce qui représente un accroissement de 400 millions ou de 9 % par rapport à l'année dernière. L'augmentation prévue est de 4 pour cent dans le secteur privé et de 17 % dans le secteur public.

Réduire le volume des travaux

Le délégué aux possibilités de travail estime que, « pour empêcher que les prix dans la branche du bâtiment, et par contrecoup dans d'autres secteurs de l'économie, n'accusent une nouvelle hausse, il incombe à l'économie privée et plus particulièrement aux pouvoirs publics de réduire dans de très fortes proportions le volume de leurs projets. Mis à part les travaux militaires, la Confédération, les cantons et les communes doivent procéder à une révision très rigoureuse de leurs programmes de construction.

Conclusions

Au cours des cinq dernières années, le volume des constructions s'est accru de plus de 55 % (pendant la même période, l'indice du coût de la construction accusait une hausse d'un peu plus de 1 % et passait de 205,8 à 206,4 en 1956).

Difficulté de recrutement et diminution de la qualité de la main-d'œuvre

Durant la même période, le nombre des travailleurs occupés dans l'industrie du bâtiment a passé de 268.000 à 320.000. Dans le bâtiment proprement dit, il s'est élevé de 54.000 à 180.000, dont 68.088 saisonniers (en 1952 : 27.500) soit 50.277 maçons qualifiés et 37.811 manœuvres. Il devient de plus en plus difficile d'obtenir de la main-d'œuvre étrangère et la qualité de celle-ci tend d'ailleurs à baisser.

Une nouvelle expansion exigerait, après les gros efforts de rationalisation et de mécanisation déjà effectués, une extension des capacités de production de la branche du bâtiment. Outre la pénurie de main-d'œuvre qui entrave cette extension, les investissements qu'elle entraînerait rendraient le bâtiment encore plus vulnérable en cas d'une dépression, voire d'un simple « tassement » de la situation économique.

La Confédération diminue son volume de travaux...

Bien que les investissements opérés au cours des dernières années dans le secteur privé eussent été plus fortement que ceux effectués dans le secteur public, l'appel du délégué aux possibilités de travail s'adresse en premier lieu aux pouvoirs publics. En effet, ceux-ci peuvent encore plus facilement que ne saurait le faire l'économie privée, retarder l'exécution des travaux qu'ils désirent entreprendre, ou les étaler sur une période plus longue. D'ailleurs la Confédération a entrepris un effort très net dans ce sens, ce que l'on ne saurait affirmer des cantons et des communes.

En 1952, les travaux exécutés pour le compte de la Confédération constituaient 25,1 % du volume total des constructions ; en 1956, ce pourcentage était descendu à 17,1 %. En revanche, la part des cantons augmentait d'un peu plus de 1 % (22,8 %) et celle des communes a crû de 53,5 à 60,1 %.

... les cantons l'augmentent

Bien qu'ils eussent promis de répondre à l'appel du Chef du Département de l'économie publique qui les invitait à restreindre leur activité dans le domaine du bâtiment, le volume des travaux projetés en 1957 par les cantons (455 millions de fr.) accuse une augmentation de 25 % et celui prévu par les communes (1025 millions) un accroissement de 10 %.

S'il est vrai que l'exécution du nombreux projets a été retardée par les années de guerre et que l'accroissement de la population et la hausse du niveau de vie ont entraîné des exigences nouvelles en matière de transports, de l'hygiène et de l'éducation, il est non moins exact que des travaux exécutés au cours des dernières années auraient pu être renvoyés à plus tard sans que l'intérêt général en souffrit. En ce qui concerne plus particulièrement la construction et l'amélioration des routes, dont le besoin se fait effectivement sentir, il faudrait que les cantons, plutôt que d'augmenter les crédits pour la construction, retardent l'exécution de certains autres travaux s'ils désirent se consacrer à l'aménagement de leur réseau routier.

La Suisse romande à Lourdes

(Com.). — Nous avons annoncé dernièrement, avec une réelle satisfaction, la magnifique part du Valais au prochain pèlerinage romand à N.-D. de Lourdes.

Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui les précisions complémentaires suivantes, relatives au contingent de la Suisse romande. L'effectif total sera de 5.800 participants, se répartissant de la manière suivante :

Valais : 1.900 participants, y compris 100 malades et 155 brancardiers-infirmières.

Fribourg : 880 ; Vaud : 195 ; Neuchâtel : 55 ; Genève : 15. Pour le diocèse, sont compris dans ce nombre : 95 malades et 120 brancardiers-infirmières.

Jura : 775 pèlerins, y compris 26 malades et 16 infirmières-brancardiers.

A lui seul, le Valais fournit la même participation que les autres régions romandes réunies.

Soulignons encore que Genève organise son pèlerinage d'été (juillet), lequel obtient chaque année un magnifique succès. Cela explique le nombre restreint de participants au pèlerinage de mai.

Les 6 trains destinés aux pèlerins et celui des chers malades, le traditionnel « train blanc », sont donc complets.

Nous avons pensé que les renseignements qui précèdent sont de nature à intéresser les futurs pèlerins, heureux de se savoir si nombreux à répondre à l'appel maternel de N.-D. de Lourdes.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION

Consommateurs des districts de SAINT-MAURICE - MARTIGNY ENTREMONT et MONTHEY au café et à l'épicerie exigez les bonnes boissons rafraîchissantes au jus de fruits préparées par

Morand, Martigny

CITROLO
(au jus de citron)

ANANAS

GRAPE-FRUIT

ABRICOT

ORANJO

ainsi que les fameuses LIMONADES au CITRON et FRAMBOISE mises en bouteille par une installation ultra-moderne, elles vous assurent qualité, propreté et santé

Mais leur piété et leur contentement devenaient un reproche pour sa capricieuse méchanceté et elle ne laissait passer aucune occasion de les railler comme bigotes ou de les dénoncer comme hypocrites.

Parfois il lui semblait trouver consolation à commander, à être courtisée dans le monastère même, à recevoir des visites de marque, à débrouiller des affaires, à accorder sa protection, à s'entendre appeler la Dame. Mais le cœur restait sur sa faim. Et les consolations spirituelles ne lui étaient pas données. Le naufragé ne savait pas la planche de salut s'il n'abandonne la poignée d'algues saisies dans l'affolement de l'instinct.

Peu après sa profession, Gertrude avait été nommée maîtresse des pensionnaires : Vous devinez, sous sa férule, la vie de ces jeunes filles. Quand elle pensait que la plupart de ses élèves étaient destinées à vivre dans ce monde d'où elle serait à jamais exclue, elle éprouvait pour ces malheureuses une sorte de haine, presque un désir de vengeance ; elle les écrasait, les maltraitait, leur faisait payer d'avance les plaisirs dont elles devaient jouir un jour. Avec quel magistral dédain elle les grondait alors pour la moindre étourderie ! Vous l'eussiez prise pour une mystique sauvage. D'autres fois au contraire, la même horreur de sa vie éclatait en accès tout différents. Alors, elle excitait les jeunes filles, se mêlait à leurs jeux et les rendait plus déréglés, prenait part à leurs conversations et les poussait au-delà des intentions premières. Elle imitait comiquement le babillage de l'abbessé ; elle jouait les tics d'une religieuse, la démarche d'une autre, riait de tou-



Traduction inédite de M. le chanoine 71
Marcel MICHELET du célèbre
roman de Manzoni « I promessi sposi »

tes, et ces rires ne la laissaient pas plus heureuse. C'est ainsi qu'elle avait vécu quelques années, n'ayant ni le pouvoir ni l'occasion d'en faire plus, quand son malheur voulut qu'une aventure se présentât.

...Parmi les distinctions et les privilèges qu'on lui avait accordés pour la dédommager de ne pouvoir être abbesse, elle jouissait d'un appartement privé. Cette aile du couvent jouxtait une maison habitée par un jeune homme, un de ces brigands professionnels si nombreux alors et qui, grâce à leurs estafiers et par leurs alliances avec d'autres scélérats, pouvaient jusqu'à un certain point se moquer de la force publique et des lois.

Notre manuscrit l'appelle Egidio sans mentionner sa famille. De sa fenêtre qui dominait une petite cour du couvent, il avait vu quelques fois Gertrude se promener oisive en ces lieux. Les dangers et l'impunité de l'entreprise, loin de l'effrayer, l'attirèrent et il eut l'audace de lui adresser la parole. La malheureuse répondit.

Elle en éprouva d'abord un contentement faux, mais vif. Dans le sombre ennui de son âme venait s'éta-

blir une préoccupation forte et continue, une vie puissante. Mais ce tonique ressemblait au breuvage que l'ingénieuse cruauté des anciens versait au condamné pour lui donner la force de supporter les tourments. On remarqua de grands changements dans sa conduite. Elle devint tout-à-coup plus régulière, plus tranquille, cessa de railler et de murmurer, se montra polie et caressante. Les sœurs s'en réjouissaient à l'envi, loin d'imaginer le vrai motif et de comprendre que cette neuve vertu n'était que l'hypocrisie ajoutée à ses anciens vices. Ce crépissage extérieur ne garda pas longtemps son éclat uniforme ; bien vite réapparurent ses colères, ses caprices, ses imprécations et ses moqueries. Mais chacune de ses incartades était suivie d'un regret, d'un souci de la faire oublier. Les sœurs supportaient de leur mieux tous ces hauts et bas, les attribuant au caractère changeant et léger de la Dame.

Mais un jour, pour une bagatelle, elle s'emporta furieusement contre une sœur converse et n'en finissait plus de la provoquer. Cette dernière se serra les lèvres un moment, puis, perdant patience, laissa échapper qu'elle savait quelque chose et que, en temps et lieu, elle parlerait. La Dame n'eut plus de paix. La converse, un matin, fut vainement attendue à ses occupations. On va voir dans sa cellule, on ne l'y trouve pas ; on l'appelle, elle ne répond pas. On retourne la maison de fond en comble : rien. Une ouverture trouvée dans le mur du jardin fit penser qu'elle avait dû s'y glisser. Une battue dans Monza et les environs fut sans résultat.



En exclusivité chez les détaillants **USEGO** de votre région

22



Oh! l'éclatante blancheur!

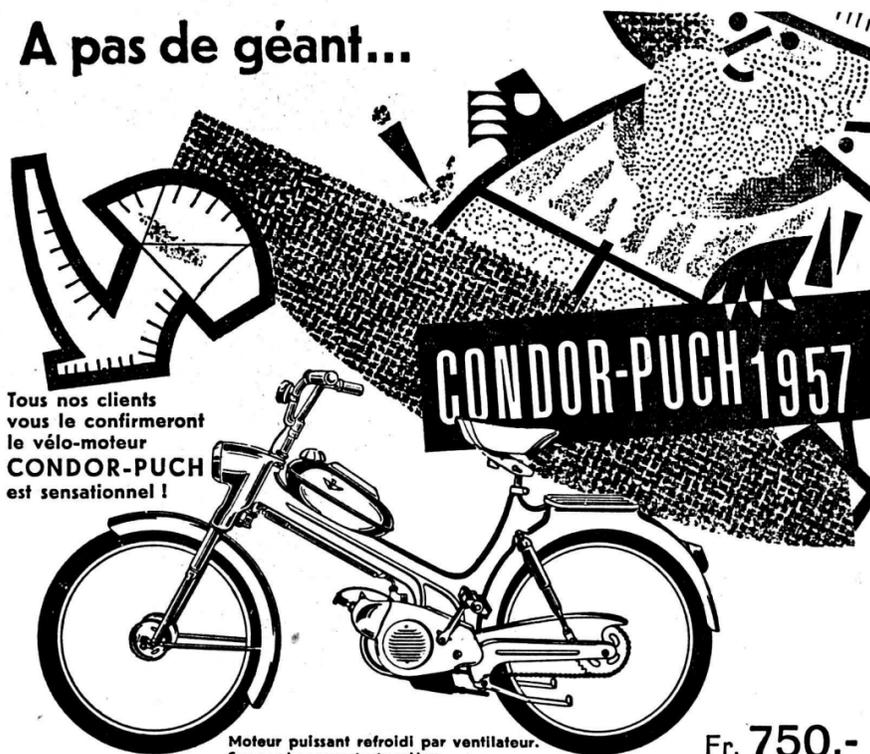
Incroyable! Pourtant SUNOL, la poudre bleu ciel, opère ce miracle. Non seulement votre linge est parfaitement propre, parfaitement blanc, il a quelque chose de plus: un éclat merveilleux! Vos draps, vos chemises, vos torchons, vos nappes ont l'air ensoleillés. SUNOL, conçu pour la grande lessive, extrait toute la saleté de votre linge... lui ajoute un éclat à sa blancheur!



SUN 28C

SUNOL ajoute l'éclat à la blancheur!

A pas de géant...



Tous nos clients vous le confirmeront le vélo-moteur CONDOR-PUCH est sensationnel!

Moteur puissant refroidi par ventilateur. Suspension avant et arrière. Qualité du moteur Puch alliée à l'exactitude de la fabrication et du montage suisse.

Fr. 750.- y compris compteur kilométrique

CONDOR S.A. COURFAIVRE TEL. (066) 3 71 71

Veuillez m'envoyer gratuitement votre prospectus vélo-moteur CONDOR-PUCH.

Nom :

Adresse :

Représentants : Monthey : C. Meynet. Aigle : Ziegler & Dutoit. Roche : Ed. Balmer. Chippis : C. Rosier. Réchy : A. Délétroz. Granges : M. Vuistiner. Bramois : E. Obrist. Sion : A. Schalbetter. Sierre : A. Brunetti. Saxon : W. Eggenschwiler

Imprimerie Rhodanique - Travaux en tous genres

Qualité égale, toujours un régal: **CAFE HAG**, même en poudre soluble.



...rien ne remplace



HAG



Stella Filtra
la cigarette Maryland douce et racée
au filtre vraiment efficace



Fr. 1.-

pour les Fêtes



Bock
Beuregard

Sténo-dactylo
au courant de tous les travaux de bureau, place très bien rétribuée et stable, serait engagée par agents d'affaires à Crans-sur-Sierre.
Faire offres avec curriculum vitæ, références, photo et prétentions de salaire sous chiffre P 4977 S, à Publicitas, Sion.

Fromage, bonne marchandise!

	5 kg.	15 kg.
Fromage maigre pour manger	2.50	2.10
1/4 gras pour manger	2.70	2.60
1/4 gras pour râper	5.20	5.-
1/4 gras (22-24%) la	5.50	5.10
Tilsit 1/4 gr., pièces d'env. 4 kg.	2.80	2.60
Tilsit 1/2 gr., pièces d'env. 4 kg.	3.80	3.60
Tilsit gras, pièces d'env. 4 kg.	5.50	5.40
Emmental, gras, liq.	5.40	5.50
From. de montagne 1/2 gras pièces de 7 kg.	4.20	4.10
Appenzell II, gras, pièces de 7 kg.	5.60	5.50
Gruyères gras, vieux	5.90	5.80
Parmesan vieux 3/4 gras	5.70	5.50
Käswolf Coire 16.		

A vendre
plantons de fraises Mme Moutot sélectionnés.
Raymond Rappaz. Saxon. Tél. 6 22 46.

Boulangerie-pâtisserie
d'ancienne renommée à remettre à Lausanne. Installations modernes. Recettes env. Fr. 85.000.— en augmentation. A verser env. Fr. 35.000.—.
Ecrire sous chiffre OFA 6148 L à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

A vendre à prix avantageux

1 Studebaker-Commander
Mod. 1956
moteur V-8, neuve, sortant de fabrique, avec embrayage. Siège et glaces automatiques. Cédés avec garantie de fabrique.
Renseignements par Schneider AG, Berne. Tél. (051) 2 33 44.

Menuiserie d'occasion
parfait état, bas prix. Fenêtres chêne, portes, armoires.
Chablières 19, Lausanne ou tél. (021) 25 77 10

jeune fille
de 15 à 17 ans pouvant rentrer chez elle le soir, est demandée comme aide de ménage, de mi-avril à fin mai. Entrée de suite. Pas de gros travaux. S'adresser à André Rey-Bellet, St-Maurice

Echalas
pour vignes, triangulaires, imprégnés, du pays, châtaignier, ronds allemands 2-5. Pour tomates, triangulaires et ronds. Demandez nos prix pour grande quantité.
Société d'Agriculture, Fully. Tél. (027) 6 30 27

Camion Mercedes
neuf (sortant de fabrique) 145 PS, basculant 3 côtés, 5 tonnes, pont aluminium, avec garantie. Prix catalogue Fr. 63 000.— à céder pour Fr. 59 000.—. Facilités de paiement possibles.
Pour tous renseignements, tél. (021) 21 04 36 W. Wyss, Cugy-Lausanne.



Dans ce cas, prenez Sil!

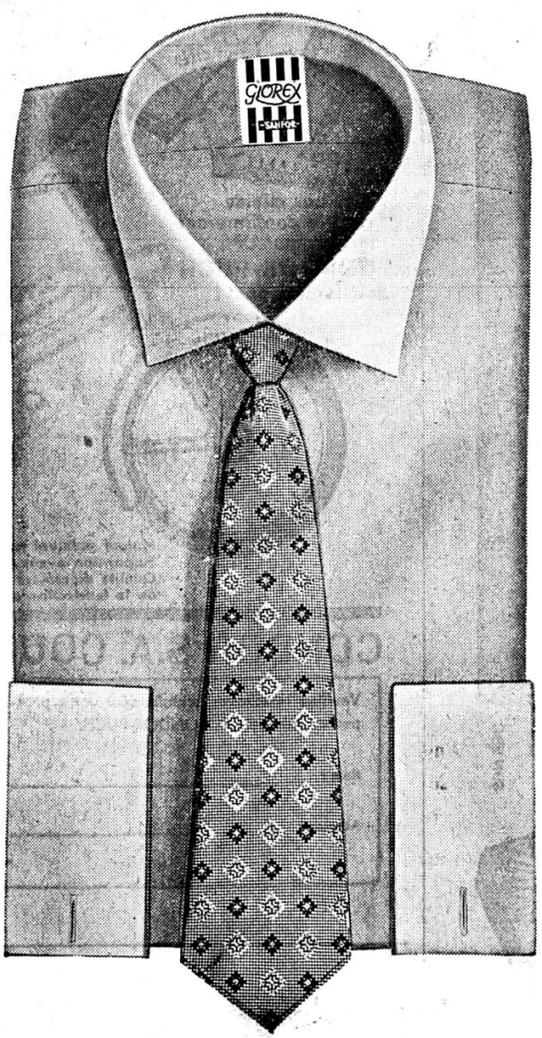
Rincé avec Sil, le linge est agréablement parfumé et débarrasse des dernières bribes de lessive. Plus de rougeurs ni d'irritations!

Rincé avec Sil, le linge est si frais!

40 ct. seulement

GLOREX

MYFOR
SANFOR



le nec plus ultra

au juste prix!

Chemise en excellente popeline pur coton mercerisé, chaîne et trame retors, sanforisée. Col souple, plastron doublé, entièrement ouverte devant (American cut), boutons en nacre, tissu de réserve, manchettes doubles ou imitation. Article suisse de 1re qualité, coupe impeccable, diverses teintes unies. Encolures de 37 à 43.

MIGROS

En vente dans nos principaux magasins libre-service

Chemise d'homme

19.-

unie (38/4/14)

19.50

rayée (38/4/33)

Allocations familiales

A l'occasion de la campagne que nous avons menée en 1956 en faveur des modifications apportées à la loi sur les allocations familiales aux salariés et qui amélioreraient sensiblement celles-ci, nous avons reçu plusieurs lettres anonymes nous prenant à partie parce que nous ne défendions — soi-disant — que les familles de salariés.

Si nous avions pu répondre à ces courageux anonymes, nous leur aurions dit que nous sommes pour la défense de toutes les familles aussi bien des agriculteurs et des artisans indépendants, que celles des salariés.

avant-projet de loi

sur cet objet de première importance pour la protection et le développement de la famille paysanne.

Le 18 avril prochain, la Commission extraordinaire désignée pour l'étude de ce problème se réunira une dernière fois pour examiner les réponses des groupements économiques et pour rétablir le texte de loi à l'intention du Conseil d'Etat. Le projet du Gouvernement sera ensuite soumis au Grand Conseil qui en délibérera en premier débat à la session de mai.

C'est dire que cette grande œuvre — qui fera honneur au canton et qui sera vraiment une action d'avant-garde — est maintenant en bonne voie de réalisation.

Selon cet avant-projet, l'allocation familiale ne sera pas inférieure à 10 francs par mois et par enfant, et le Grand Conseil sera autorisé, sur proposition du Conseil d'Etat, à élever ce montant.

Les assujettis verseront à la caisse cantonale une contribution qui n'excédera pas le 50 % de celle qui est due au titre de l'AVS.

Comme cette participation des intéressés ne couvrira guère plus du sixième ou huitième des dépenses totales, le solde sera supporté par le budget de l'Etat du Valais et le Grand Conseil votera chaque année la somme nécessaire à la couverture de la dépense. Il pourra prévoir, à cet effet, des centimes additionnels à l'impôt cantonal atteignant au plus 10 % des taux d'impôts prévus à la loi des finances du 25 février 1952, avec cette réserve que la subvention de l'Etat ne sera pas inférieure à la moitié de la somme totale des allocations versées.

Le projet de loi prévoit que les

paysans de la montagne, au bénéfice des allocations familiales fédérales, recevront la moitié de l'allocation légale cantonale.

Si cette allocation est maintenue, comme le précise l'avant-projet, à 10 francs, les paysans de la montagne recevront donc 5 francs par mois et par enfant en plus de l'allocation versée par la Confédération. Cela peut paraître dérisoire aux yeux des gens non informés. Mais, il faut rappeler ici que le Conseil fédéral vient d'adresser à l'Assemblée fédérale un message et un projet de loi améliorant sensiblement

le régime des allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux paysans de la montagne

Les améliorations projetées sont les suivantes :

- pour les ouvriers agricoles, l'allocation de ménage sera portée de 30 à 40 francs par mois et l'allocation pour enfant de 9 à 15 fr. par mois ;
- pour les paysans de la montagne, la limite du revenu annuel donnant droit aux allocations, bien trop limitative aujourd'hui, sera élevée à 4.000 fr. à quoi s'ajoutent 500 francs par enfant à charge. Ainsi, un paysan de la montagne ayant quatre enfants à charge pourrait, après entrée en vigueur des modifications proposées, bénéficier des allocations fédérales si son revenu ne dépasse pas 6.000 francs, alors qu'actuellement cette limite s'arrête à 4.900 francs.

Quant au montant de l'allocation pour enfant, elle sera élevée de 9 à 15 francs par mois. Ces modifications de la loi fédé-

rale du 20 juin 1952 devront entrer en vigueur le 1er janvier 1958, après leur approbation par les Chambres fédérales qui en discuteront en session de juin ou septembre de cette année.

Si la loi cantonale, dont nous parlons ci-dessus, pouvait elle aussi entrer en vigueur le 1er janvier 1958, les paysans de la montagne bénéficiaires de l'allocation fédérale recevraient donc, dès cette date, au minimum 20 francs par mois et par enfant dont 15 francs de la Confédération et 5 francs de la caisse cantonale.

Leur allocation familiale serait donc déjà alignée sur celle que touchent actuellement les salariés en vertu de la loi cantonale. Ce sera là un beau pas en avant dans la protection de la famille paysanne montagnarde.

Conclusions

Le postulat des allocations familiales clairement mis en lumière par Pie XI dans « Quadragesimo Anno » (15 mai 1951) fait son petit bonhomme de chemin dans notre canton.

Le mouvement chrétien social qui fut le premier et principal artisan de cette réalisation de justice sociale pour les salariés est heureux de saluer ce progrès qui va s'étendre, peu à peu à tous les secteurs professionnels de notre canton.

Et les agriculteurs indépendants, les paysans de la montagne peuvent compter sur les organisations syndicales chrétiennes et leurs représentants pour que, soit au Grand Conseil, soit en votation populaire, tout soit mis en œuvre pour assurer le succès de leur juste cause.

R. JACQUOD.

Pie XI et les allocations familiales

C'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques, qu'est le travail des mères de famille. C'est donc par un abus néfaste, et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de familles, à cause de la modicité du salaire paternel, sont contraintes de rechercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent — avant tout l'éducation des enfants.

On n'épargnera donc aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage. Si l'état présent de la vie industrielle ne permet pas toujours de satisfaire à cette exigence, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte un salaire répondant à ces conditions. A cet égard, il convient de rendre un juste hommage à l'initiative de ceux qui, dans un très sage et très utile dessein, ont imaginé des formules diverses destinées soit à proportionner la rémunération aux charges familiales, de telle manière que l'accroissement de celles-ci s'accompagne d'un relèvement parallèle du salaire, soit à pourvoir, le cas échéant, à des nécessités extraordinaires.

(Quadragesimo Anno - 15 mai 1951)

Mais dans cette action dont le départ a été donné en Suisse par l'initiative populaire dite de « défense de la famille », lancée par le parti conservateur chrétien-social en 1945 — et qui a abouti à la votation populaire du 25 novembre 1945, introduisant dans la Constitution fédérale l'art. 34 quinquies — il a bien fallu commencer par un bout.

Et notre mission de secrétaire ouvrier nous portait tout naturellement vers une action en faveur des salariés. Notre devoir professionnel nous commandait d'agir d'abord dans cette direction. Mais il va bien sans dire que notre sens de la justice sociale ne s'arrête pas aux frontières du monde du salariat.

Si nous désirons une économie chrétienne qui mette — selon le plan de Dieu — les richesses au service des personnes humaines, nous désirons cet ordre pour toutes les professions, et en faveur de toutes les familles.

Et c'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux aujourd'hui de signaler aux salariés valaisans — qui ont été les premiers servis dans le domaine des allocations familiales — qu'une avance importante s'annonce aussi pour les familles des paysans de la montagne et des

agriculteurs indépendants

Si nous faisons abstraction des paysans de la montagne — qui bénéficient des allocations familiales en vertu de la loi fédérale du 20 juin 1952 — nous devons constater que les agriculteurs indépendants sont restés à l'écart des avantages procurés par ce système des allocations familiales.

Seul le canton de Genève a légiféré dans ce domaine. Mais ici, les enfants sont peu nombreux et les agriculteurs indépendants représentent une petite minorité en comparaison des autres secteurs de l'économie genevoise. Le Valais sera donc le deuxième canton en Suisse à mettre sur pied une loi assurant le versement des allocations familiales aux agriculteurs indépendants.

M. le Conseiller d'Etat Gross, de qui relève cette question, vient en effet d'adresser aux groupements économiques du canton un



A notre rayon TOUT POUR ENFANTS

En velours de laine très agréable, voici un coquet petit TOP-COAT rehaussé de piqûres et entièrement doublé. En rouge, ciel ou jaune. Gr. 60 à 100 cm.

27.50

taille 60 + Fr. 2.50 par 5 cm.



Monthey - Martigny - Saxon - Sion - Sierre
Viège

MÉNAGÈRES, ATTENTION!

L'évolution du chiffre d'affaires constatée ces deux derniers mois dans la branche alimentaire prouve que de nombreuses ménagères ont épuisé leurs réserves de ménage. Les événements de l'automne dernier auraient dû pourtant nous servir de leçon: la situation internationale peut empirer subitement et de modestes réserves de ménage sont indispensables même en période relativement calme.

Voulez-vous revivre la ruée sur les denrées alimentaires de l'automne dernier? N'est-il pas plus sage de se prémunir à temps contre des difficultés possibles d'approvisionnement?

C'est pourquoi nous recommandons les réserves suivantes:
Par personne

- 1 litre d'huile d'arachides ou 1 kg. de graisse
- 2 kg. de sucre
- 2 kg. de riz

plus des réserves appropriées en pâtes alimentaires, en légumineuses ou en produits d'avoine, et en savon.

Un bon conseil:

Renouvelez vos réserves de ménage!

Union suisse des coopératives de consommation (U.S.C.) Bâle



Vendredi 12 avril 1957

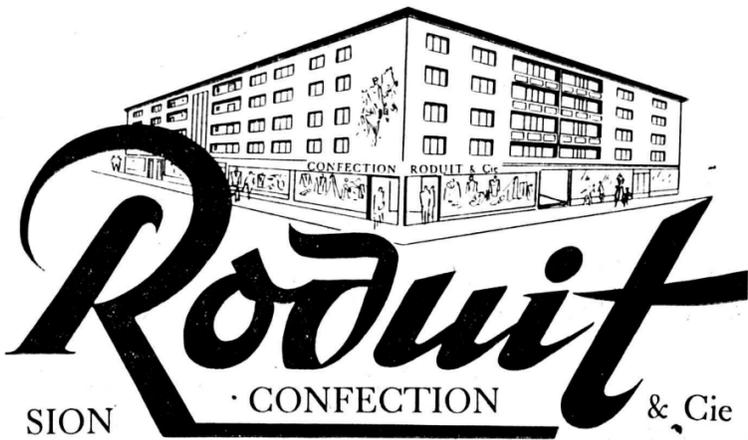
SOTENS. — 7 h. Joyeux réveil. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. 7 h. 50 Rondes et musique de France. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Au carillon de midi. Le memento sportif. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 L'ensemble Radiosa. 13 h. 15 D'une gravure à l'autre. 16 h. Voulez-vous danser? 16 h. 25 Les couplets que vous aimez. 17 h. Femmes-artistes. 17 h. 50 Une œuvre de Mozart. 17 h. 45 25.000 kilomètres à travers l'Afrique. 18 h. Jazz-Club de Radio-Genève. 18 h. 15 En un clin d'œil. 18 h. 30 La voix des auteurs dramatiques. 18 h. 35 Chacun son avis. 19 h. Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Instants du monde. 20 h. Contact s.v.p. 21 h. La Communauté radiophonique des programmes de langue française présente: Le problème des pays sous-développés. 21 h. 50 Concerti Debussy. 22 h. 10 Le banc d'essai. 22 h. 30 Informations. 22 h. 55 Jazz-sélection.

BEROMUNSTER. — 7 h. Informations. 7 h. 10 Variétés populaires. 11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 30 Le Radio-Orchestre. 12 h. Le pianiste de bar Tony Hardweger. 12 h. 30 Informations. 13 h. 25 Musique italienne. 14 h. Pour Madame. 16 h. Thé-concert. 17 h. Musique de chambre. 17 h. 30 Pour les jeunes. 18 h. Musique récréative intime. 18 h. 45 Mélodies populaires. 19 h. 05 Chronique mondiale. 19 h. 30 Informations. 20 h. Orchestre récréatif hollandais. 20 h. 30 Le problème des réfugiés depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. 21 h. 25 Chœurs de Schaffhouse. 22 h. La journée mondiale de la santé. 22 h. 15 Informations. 22 h. 55 Nocturne mélodieux.



Savonnerie Schnyder Bienne 7

IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres



LE CENTRE de vos achats pour

MESSIEURS JUNIORS GARÇONS

Toutes les NOUVEAUTES DU PRINTEMPS sont en rayons

NOS COMPLETS	Messieurs	dep. 108.— à 258.—
	Juniors	dep. 96.— à 188.—
	Garçons	dep. 40.— à 148.—

Nos beaux VESTONS avec pantalons pour assortir
CHEMISERIE — CRAVATES — CHAPELLERIE

TRES GROS ASSORTIMENT à tous nos RAYONS

Maison spécialisée en confection

Avenue de la Gare 18

CHEMINS DE FER FEDERAUX

La Division des travaux du fer arrondissement des CFF, à Lausanne, cherche pour ses bureaux centraux à Lausanne, ou éventuellement pour un de ses bureaux d'ingénieur de la voie

un jeune commis

Conditions d'admission :

être porteur du diplôme d'une école de commerce ou de fin d'apprentissage commercial, éval. de banque. Connaissance d'une 2me langue nationale. Age : 20 ans révolus.

Traitement : 20e classe.

Délai d'inscription :

30 avril 1957. S'adresser par lettre autographe et curriculum vitae à la Division des travaux du fer arrondissement des CFF, à Lausanne.

Entrée en fonctions : suivant convenance.

Carrière de Sous-Vent - Bex

(tél. (025) 5 22 66)

Livre aux meilleures conditions :
Gravier 40/60 et 10/60.
Gravillon cubique 3/6, 6/8 et 8/12.
Gravillon concassé 8/12.
Sable 0/2 et 0/8.
Tout-venant 0/12 et 0/20.
Pierre de taille.
Moellons têtus et taillés.

Prix intéressant, à vendre

Car Saurer-Diesel

5 ACTID 100 CV, 50 pl. plexis arrière et dessus carrosserie interchangeable avec pont de 5 m. bon état général.

Car Saurer LCBD

14 CV, 15 pl., moteur sortant de révision. Carrosserie, intérieur cuir à l'état de neuf.

Pont métallique bâché

avec cerceaux, très bon état. Dimensions : 400x205x180.

Offre sous chiffre P 5079 S, à Publicitas, Sion.

Mercerie, Laine, Tricotage

La soussignée Mme Elisa Gsponer-Crittin, à Sion, informe le public de Sion et environs qu'elle a ouvert un magasin de laine et de tricotage à la machine, à la rue de Lausanne No 59, à Sion. Par la qualité de ses produits et son service rapide et soigné, elle espère mériter sa confiance. 10 ans de pratique.

Se recommander : Elisa Gsponer-Crittin, tél. 2 33 59.

Les BEAUX COMPLETS

au MEILLEUR PRIX

Charly MOIX

Confections
Grand-Pont - SION

La nouvelle direction de la Carrosserie

GHIA à AIGLE

annonce la réouverture de ses ateliers à Aigle, pour tous travaux de construction, transformation et réparation. (Spécialisation dans l'aluminium). Exécution soignée et rapide — Prix modérés.

Aigle, tél. (025) 2 26 45 - Route du Simplon

Pour cause de maladie

A REMETTRE

Hôtel moyen, au centre de ville industrielle du Jura ; 50 lits, grande salle, carnet, bar ; restaurant entièrement rénové et est classé parmi les meilleures affaires de la place.

Pour traiter, capital de fr. 60.000.—. Offres sous chiffre P 10574 N, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

ON CHERCHE

sommelière

parlant français et allemand. Entrée : 25 avril 1957. Se présenter au Café de la Grande-Place, à Vevey.

Nous cherchons pour chantiers hydro-électriques

chef mécanicien

mécaniciens

serruriers

expérimentés et sérieux.

Travail intéressant et bien rétribué.

Offres détaillées à l'entreprise de constructions W. J. Heller S.A., Berne, Schlosstr. 151.

Apprenti de commerce

serait engagé au plus tôt ou pour une date à convenir par la Sté Coop. de Consommation St-Maurice et environs.

Offres manuscrites avec certificats scolaires sont à adresser à l'Administration de la Société.

MALADE?

Pourquoi ne prenez-vous pas les comprimés renommés aux herbes



LAPIDAR?

Elles sont efficaces pour :

Stimuler l'assimilation No 1
en particulier les organes de digestion, les reins et le foie.

Artériosclérose No 2
hypertonie, vertiges, maux de tête.

Dépuratif No 3
en cas d'éruptions cutanées, dartres, démangeaisons, furoncles, ainsi que contre la constipation temporaire.

Veinostases, varices No 4
ulcères variqueux, hémorroïdes, engelures, phlébites, thromboses.

Affections des reins et de la vessie No 5
spécialement en cas de catarrhe de la vessie et d'autres affections des voies urinaires.

Pour calmer et fortifier le cœur No 6
troubles nerveux, palpitations, difficultés de respirer, angoisses, crampes cardiaques et spasmes vasculaires.

Nervosité générale No 7
insomnie, troubles nerveux de l'estomac et de l'intestin, névralgie dans la tête

Douleurs d'estomac et de l'intestin No 8
oppression, aigreurs d'estomac, nausées, manque d'appétit, mauvaise haleine, crampes d'estomac et dyspepsie.

Goutte, rhumatisme No 9
sciaticque, lumbago, névralgie, douleurs musculaires et articulaires.

Constipation No 10
opiniâtre et chronique, obésité.

Fortifiant et reconstituant No 11
Faiblesse générale, anémie, épuisement physique et psychique, après maladies et opérations.

Maladies du foie et de la bile No 12
engorgements du foie et sécrétion insuffisante de la bile.

Goitre No 13
Pour combattre le goitre.

Obésité No 14
et la paresse de l'intestin.

La boîte de Fr. 3,75 suffit pour 3 à 4 semaines

Un essai vous convaincra !

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries ou directement à la

PHARMACIE LAPIDAR ZIZERS



Authentique seulement avec cette marque déposée.

Avis de remise de commerce

Je porte à la connaissance de mon honorable clientèle que j'ai remis mon commerce de combustibles à la Société Coopérative de Consommation St-Maurice et environs. Je remercie mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée et les prie de la reporter sur mon successeur.

Léon Saillen.

Avis de reprise de commerce

Nous avons l'avantage d'informer la population de St-Maurice et environs que nous avons repris dès ce jour le commerce de combustibles de M. Léon Saillen à St-Maurice. Nous espérons obtenir la confiance dont avait bénéficié notre prédécesseur, en assurant notre clientèle de livraisons promptes et soignées.

Société Coopérative de Consommation St-Maurice et environs.

Hôtel de montagne cherche pour début juin, 4 mois,

filles de salle

restauration, parlant français et allemand, bons gages assurés. Tél. (027) 5 17 19.

Pèlerinage en Belgique

BANNEUX & BEAURAING
Pentecôte
4-10 juin
Fr. 250.- (7 jours)
Voir communiqué

On demande jeune sommière

Bons gages. Débutante acceptée. Faire offres : Hôtel Lion d'Or, Tél. (021) 8 81 35. Montricher s/Morges.

On demande fille de salle

simple, dévouée et parlant les langues. Entrée de suite ou à convenir. Tél. (056) 3 46 26, Pension Blumental, Mürren.

Sommelière

connaissant deux services demandée de suite. Place stable. Faire offre BRASSERIE du PRINCE, 11, rue du Prince, GENEVE.

Urgent

On cherche dessinateur ou technicien-architecte pour exécution de travaux variés dans le Jura. Place stable et bien rétribuée. Ecrire sous chiffre U 2913 au Nouvelliste.

A vendre

Pommes de terre «Sirtema» printanières importées 1956. S'adresser à Pierre Becqueulin, St-Maurice. Tél. (025) 3 60 69.

A vendre jeune vache

veau pour septembre. S'adresser à Perret, Sous-Vent/Bex.

A vendre

1 meule de foin, 1.500 kg. environ. Carafi Alphonse, route de Massongex, Bex. Tél. (025) 5 27 07.

On demande, pr Vernayaz

serveuse

de Tea-Room capable. Tél. (026) 6 10 03.

A vendre

veau

pour finir d'engraisser. S'adresser chez P. Pellet, Uvrier. Tél. 027 4 41 47.

A vendre voiture d'occasion

Opel Olympia

modèle 1949, 4 vitesses, peinture neuve, en parfait état de marche. Tél. (025) 4 25 88.

A vendre

Un scooter «Isaria» moteur Ilo 200 cm.3, 4 vitesses, complètement révisé, prix à déterminer selon entente. S'adresser par écrit s. chiffre X 2916 au Nouvelliste.

On demande

Italienne

pour aider au ménage et à la campagne jusqu'à fin octobre. Entrée de suite. S'adresser au « Nouvelliste » sous Y 2917.

JEUNE FILLE

de 17 ans cherche place comme aide-vendeuse dans boulangerie-épicerie. S'adresser au journal sous W 2915.

On cherche, pour saison mai/novembre :

**1 cuisinière
1 femme
de chambre
1 sommière
1 fille de cuisine**

Bons gages. Auberge des Charmettes, Bourg-St-Pierre.

Hôtel des Postes, Monthey, cherche

Sommelière

Entrée de suite. Tél. (025) 4 24 13.



A vendre environ 1.500 kg de

foin

et regain 1re qualité. S'adresser sous chiffre V 2914 au bureau du journal.

A vendre

moto Condor

500 cm.3, bon moteur, pneus neufs. Prix : 200 fr., ou échange contre bois chauffage.

S'adr. à Truffer Ernest, Collombey - le-Grand.

On cherche

Sommelière

connaissant son service, fort gain, ainsi qu'une fille de cuisine, salaire fr. 150.— par mois, augmentation selon capacité. Vie de famille, congé régulier.

S'adresser au : Café-boulangerie Lugon, 12, rue de la Banque, Le Locle.

A vendre

Un Agria avec fraise de 38 cm. barre de coupe, remorque modèle 53.

Une motofaucheuse Record avec roues pneus, barre 160 cm, remorque à prise de force 3 vitesses, pont de 2,80, 2.500 fr.

Un char à bétail pour 2 têtes, timon pour cheval et tracteur. Prix à convenir. Durier, machines agricoles, Illiez.

A vendre

plantons choux-fleurs

repiqués et non repiqués. Tout premier choix. Grosses quantités.

Etablissement horticole F. Maye, Chamson. Tél. 4 71 42.

On cherche à louer, à Sion, éventuellement à acheter

VILLA

5 pièces, garage. Ecrire sous chiffre P 5101 S, à Publicitas, Sion.

On cherche

sommelière

connaissant les 2 services pour bon restaurant de la place de Sion.

Faire offres par écrit et joindre certificats et photo, à Publicitas, Sion, sous chiffre P 5102 S.

Sommelière

est cherchée pour café-glacier, restaurant. De suite. Débutante acceptée. Tél. VEVEY 5 23 29.

On cherche

Sommelière

Tél. (026) 6 22 68.





Football

Le F.C. SERVETTE à Monthey

Grande journée de football dimanche à Monthey. Trois matches sont inscrits au programme du Parc des Sports.

A 15 h. 10 : Monthey juniors - Xamax juniors, match intéressant à plus d'un titre. Monthey n'est plus qu'à un seul point du leader et garde donc toutes ses chances pour le titre. L'équipe est solide et pratique un jeu qui ne peut lui enlever bien des équipages de ligues supérieures. Magnifiquement entraînés par Treuberg, qui fait un très bon travail à Monthey pour le développement du football, les juniors montheyens constituent pour l'équipe fanion une précieuse réserve à laquelle il a déjà été fait appel cette saison (et avec succès).

A 15 h. : Monthey-Servette. Les Genevois se déplaceront au complet. Ils annoncent, en effet, la formation ci-après :

Rüesch (ou Corrodi) ; Dutoit, Weiler ; Maffiolo, Casali II, Rotacher ; Klein, Hertig, Anker, Ordasi, Käelin.

Il n'est plus nécessaire de présenter les Rüesch, Corrodi, Dutoit, Casali II qui sont connus de tous les sportifs suisses. Les autres sont des jeunes issus de l'école servettienne et promis à un bel avenir. Hertig, Maffiolo et Klein sont les plus en vue, surtout le premier nommé à la technique raffinée et dont le contrôle de balle est étonnant. Käelin, Ordasi et Rotacher sont dynamiques et volontaires et n'ont cessé de progresser depuis quelques mois. Quant à Anker, c'est l'opportuniste-né capable de profiter de toutes les occasions de marquer. Il est rare que l'ex-Montheyan termine un

match sans avoir battu au moins une fois le goal-keeper adverse. Après avoir tenu tête à Bâle dans son fief, puis battu Bellinzona chez lui, Servette a fait match nul contre Chiasso. C'est une équipe en plein redressement qu'affrontera Monthey. L'équipe valaisanne alignera ses meilleurs hommes, à l'exception des blessés, et introduira quelques éléments nouveaux qui ne manqueront pas de se surpasser à cette occasion.

A 16 h. 50 : Monthey II - Vernayaz. Un match que Vernayaz devra gagner s'il entend profiter de sa position au classement, théoriquement meilleure que celle du leader Leytron. Il ne commettra pas la faute de sous-estimer un adversaire qui se battra pour sauver un point.

Le programme pascal montheyan

A Pâques Monthey recevra la bonne équipe française de Fontainebleau qui joue en division I amateurs et qui n'a été battue que par 2 buts à 1 par l'Olympique de Marseille en 1/8 de finale de la Coupe de France. Vitesse d'exécution et improvisation sont les caractéristiques d'une formation qui comprend quelques ex-internationaux, notamment Ranzoni.

En lever de rideau, une sélection juniors valaisanne donnera la réplique à une sélection parisienne formée en majeure partie de juniors du R.C. Paris. Les cadets de l'Harmonie Municipale de Monthey prêteront leur concours à la manifestation qui obtiendra certainement un grand succès.

Au Real Madrid la première manche

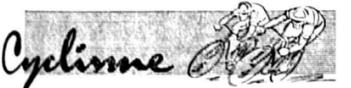
La deuxième demi-finale de la Coupe d'Europe des champions nationaux, qui opposait le Real Madrid à Manchester United, s'est jouée hier à Madrid devant 125 000 spectateurs.

En première mi-temps, aucun but n'a été marqué. Les Espagnols ont forcé l'allure après la pause et ont marqué deux fois. La violente réaction des Anglais a ramené le score à 2-1 et, alors que Manchester United cherchait l'égalisation, l'ex-international français Kopa scella le sort du match en marquant le troisième but pour le Real Madrid six minutes avant la fin.

Lors du match retour, Manchester United devra donc gagner par trois buts d'écart au moins, s'il veut se qualifier ; il est probable qu'il cherchera avant tout à vaincre par deux buts d'écart, pour avoir la possibilité de rejouer une troisième fois.

Batte plus nettement la fameuse équipe madrilène, où opèrent entre autres dit Stefano, Kopa et Matteos, apparaît comme une tâche presque impossible.

Aux Anglais de nous prouver le contraire !



Belle participation au Tour du Lac Léman

Le traditionnel tour du Lac aura lieu dimanche avec départ et arrivée à Genève. Tout comme en 1956, il n'y aura que des amateurs A au départ. Des représentants de 5 pays seront parmi les partants. Les inscriptions dépassent 150 malgré la concurrence regrettable (et inadmissible pour une classique) d'un critérium à Longeau. Le parcours est facile et comporte 167 km. Le record de Schaer qui a bouclé le tour en moins de 4 h. risque d'être battu si le temps est favorable.

Parmi les représentants étrangers les plus notables, il faut citer les Italiens Brioschi et Gervasoni, les Français Pavard et Meneghini, les Belges Baudouin et Haerlmann. Du côté suisse, nous aurons entre autres les Zurichois Dubach et Müller, les Bernois Zuercher, Joss, Hossmann, le Schaffhousois Schlatter, le sprinter E. Gassner, les Genevois Visentini, Brocher, d'Agostino, Baechler, Echenard, Butzer, Eraclé, Arandini, les Vaudois Denier, Zangg, Passerol, les Fribourgeois Bonny et Macheret, le Valaisan Héritier qui accompagneront certainement Pelland, Epinay et quelques autres dont nous n'avons pas confirmation de l'engagement.

Il sera intéressant de suivre le comportement de quelques coureurs qui sont maintenant amateurs A et qui avaient brillé au cours de la saison passée comme amateurs B. Citons le Fribourgeois Macheret, les Genevois Echenard, Luc Brocher et G. Baechler, le Lausannois Zingg qui avaient été pour Pelland et Luisier les plus redoutables rivaux. Au sujet de Luisier précisons qu'il est à 'E.R. et ne reprendra l'entraînement qu'en juin. Nous le verrons avec plaisir dans les courses de juillet.

Au sujet du Tour du Lac, l'horaire de passage est prévu pour 8 h. 40 à la Porte-du-Scex.

mun, séance administrative et licenciement aux environs de midi. Un spectacle qui émeut toujours est celui de ces jeunes, réunis pour l'Office divin autour d'un autel de campagne, chantant à voix pleines la Messe des Anges et la Prière patriotique. Un élève du cours, le R.P. Rappo, officia, heureux d'apporter à ses camarades la Bonne Nouvelle qui reconforte et aide puissamment à se frayer un chemin dans la vie.

Ce cours est terminé. Jeunes gens, venus de tous les villages du Valais romand, vous vous êtes égaillés dans la plaine fleurie du Rhône, au long des vallées où souffle le fœhn sur les coteaux ensoleillés, pour reprendre vos occupations et votre travail professionnel.

Souvenez-vous longtemps encore des belles heures vécues à Sion, les 6 et 7 avril, du magnifique esprit de camaraderie qui vous a liés les uns aux autres, sur le stade, au réfectoire, au dortoir, dans vos moments de détente.

Vous êtes une belle jeunesse, forte et libre, aimant son pays, ce pays merveilleux que vous chérissez parce qu'il est votre pays natal, comme dit la chanson.

Devenez des hommes aux opinions bien arrêtées, des citoyens clairvoyants, des soldats intrépides et courageux, comme nos ancêtres, devenez les hommes virils et fiers dont le pays a tant besoin.

Semaine de renoncement

Qu'il nous soit permis de rappeler à tous que l'Association suisse des œuvres catholiques de protection de la jeune fille est autorisée à organiser tous les deux ans, dans toute la Suisse, une Semaine de renoncement qui débute le jour des Rameaux.

L'œuvre de la protection en vaut bien la peine. Point n'est besoin de dresser la longue liste de toutes ses activités bienfaitrices et sociales pour savoir qu'elle mérite l'estime générale. D'ailleurs, sa cause est vivement encouragée par nos autorités religieuses et de nombreuses personnalités. De la grande ville aux plus humbles villages de nos montagnes, elle étend son action et cherche à adapter ses multiples services suivant les milieux et les circonstances.

Le Valais tout entier voudra bien, comme toujours, participer à ce geste charitable. Que chacun réserve donc un accueil favorable à la jeune fille qui, avec le sourire, lui présentera une pochette destinée à recevoir le fruit d'une petite privation. Une aumône, si modeste soit-elle, jointe à beaucoup d'autres, nous aidera à maintenir et développer notre œuvre et nous permettra de belles réalisations, entre autres le nouveau Foyer de la jeune fille qui vient d'être mis en chantier à Sion, route de Gravelon. Nous nous adressons, du reste, à des chrétiens qui n'ont pas perdu la notion du sacrifice fait par amour, la preuve nous en est donnée journellement. La parole de Notre-Seigneur : « Ce que vous avez fait à moi-même de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait. » (Math. XXV, 40) n'est-elle pas le gage de la meilleure des récompenses ?

Au nom de toutes les bénéficiaires, d'avance, nous vous disons un chaleureux « merci ».

Pour Sion, à cause de la Fête interparoissiale pour la construction des églises, la Semaine du renoncement est remise au début de juin.

Pour le comité cantonal P.J.F., M. E.

L'homme, ce pèlerin !

(Comm.) Aujourd'hui, comme il y a plusieurs siècles déjà, les pèlerins ont conservé un grand attrait, et même semblent avoir retrouvé plus d'adeptes. Dieu merci !

Nous ne pouvons que nous réjouir de cet esprit de piété ou de dévotion, surtout lorsqu'il s'agit de la dévotion mariale.

Marie n'est-elle pas notre protectrice toute puissante, notre Mère par excellence, une Mère à laquelle on ne recourt jamais en vain, sans être exaucé, même au-delà de toute espérance, lorsque nous nous confions à elle, avec la confiance et la foi la plus sereine ?

Nous avons de nombreux sanctuaires, dédiés à la Sainte Vierge. Ceux de N.-D. des Sept Douleurs à Longeborne, de N.-D. du Scex, à St-Maurice, de la Vierge Noire d'Einsiedeln — lequel est le pèlerinage majeur de Suisse — voient affluer des pèlerins de plus en plus nombreux. avides de prières, de lumières, pour continuer leur grand pèlerinage terrestre, fait de joies et de peines, d'échecs personnels, de rechutes, de désillusions, de larmes, de souffrances indicibles.

Et chaque année, les pèlerinages à N.-D. de Lourdes ont attiré plusieurs centaines de nos, aux pieds de l'Immaculée. Le prochain pèlerinage comprendra plus de trois mille romands, le Valais à lui seul en comptera 1900.

Je m'en voudrais, à l'approche de cette rencontre mariale que présidera avec tant de bonté, notre évêque vénéré, de ne pas signaler à l'attention des futurs pèlerins, un ouvrage instructif. Je veux parler de l'Homme,

Départ prometteur de l'action Valais-Ruanda

Des diverses régions valaisannes, d'ailleurs encore, de France même, des réponses encourageantes, voire substantielles, sont arrivées par retour du courrier, pourrait-on dire, à la suite de la distribution de nos bulletins. Il s'agit du bulletin vert présentant au centre la photo du sacre de Mgr Perraudin par Mgr Bigirumwami.

Selon nos précédentes expériences, ce premier accueil est prometteur. Il est vrai que l'on n'eût osé imaginer situation missionnaire à la fois aussi réjouissante et appelant d'urgence une aide importante, une population de 450 000 baptisés et 206 000 catéchumènes.

Souvenez-vous... et vous n'égareerez pas le précieux bulletin. Vous relirez les renseignements qu'il apporte, vous réfléchirez un instant et il ne vous restera qu'à suivre votre inspiration.

D'avance un cathéchiste noir vous sourit de toutes ses belles dents blanches. Centre missionnaire Action Valais-Ruanda, C. Ch. II c 6075.



ce pèlerin, écrit par un écrivain de renom, Georges Blond. Grand pèlerin lui-même, Georges Blond nous raconte ses voyages aux sanctuaires de St-Jacques de Compostelle, de Lourdes, de Fatima.

La lecture de cet ouvrage paru dans la collection « Ecclesia », et que l'on peut se procurer dans toutes les bonnes librairies catholiques, fera du bien à tous ceux qui voudront prendre la peine de faire une brève halte quotidienne et se muer en pèlerins

joyeux de chanter les louanges de la Vierge.

Ces pages savoureuses, écrites avec simplicité et ferveur, ne manqueront pas de stimuler notre zèle et notre esprit de piété. Nous en tirerons certes, un profit personnel, et ce message d'une âme qui, sans grands mots, sans aucun artifice, dit ce qu'elle a éprouvé, nous encouragera à nous rendre plus souvent que jusqu'ici à la source de la joie la plus sereine, la plus parfaite. P.

Avec les anciens de Châteauneuf

Sous la présidence de M. Dessimoz, la Société des anciens élèves des écoles d'agriculture du Valais romand a tenu son assemblée générale à l'Hôtel de la Paix à Sion. Par M. Juri, ingénieur agronome, récemment appelé à la sous-direction de l'Union suisse des paysans à Brougg, l'assistance a été orientée sur la portée générale de la création du Marché commun européen et sur ce que notre agriculture peut en attendre. Soucieux de rester objectif, le conférencier s'astreint durant son exposé à considérer cette expérience d'intégration européenne du point de vue économique uniquement. Or il faut avouer que considérée sous cet angle, elle perd beaucoup du charme qu'elle acquiert lorsqu'elle est présentée par un politicien « européenisant ».

M. Juri rappela tout d'abord que l'idée d'une communauté européenne a déjà été caressée plusieurs fois au cours de l'histoire, (bien que « caressée » soit un peu doux quand on songe à Napoléon ou Hitler, « Imposée » rendrait mieux l'atmosphère qui régnait en Europe lors de ces expériences). D'ailleurs il y avait toujours une raison politique de les tenter, la raison économique étant appelée ensuite au secours de la première. Aujourd'hui encore, il est fort douteux que, pour des raisons économiques, les nations européennes confient leur avenir à un gouvernement unique. Bien au contraire, et c'est ce que M. Juri nous a montré, si l'intégration européenne ne doit pas ou pas encore se faire, c'est ou ce sera précisément pour des raisons économiques.

En effet, ce qui fait sombrer des coopératives agricoles de vente, c'est, en plus petit, les mêmes exigences qui hypothèquent dès maintenant le Marché commun : on adhère mais on veut conserver sa liberté dans certains secteurs, notamment en conservant une clientèle privée. Or dans cet ordre d'idée, la Suisse peut se prévaloir d'un important commerce international dont les jalons sont posés bien au-delà des six pays signataires des Conventions de Rome et qui se proposent de constituer un marché commun, (Italie, France, Allemagne, Hollande, Belgique, Luxembourg). Sur 7 milliards de francs d'importation et 6 milliards d'exportation, 2,2 milliards d'importation et 3,9 d'exportation représentent le commerce suisse avec les six pays ci-dessus. On peut donc s'imaginer ce qu'il adviendrait du solde si on devait en confier la gestion à une autorité supranationale soumise à l'influence de nos puissants concurrents du Nord et du Sud.

Toute notre économie nationale en serait dangereusement affectée et par conséquent le standard de vie de chaque citoyen. En effet, c'est à plus de 1 000 francs par habitant que se chiffre le commerce suisse avec l'étranger alors que celui de la plupart des grands Etats n'atteint pas 200 francs. Il a fal-

lu du temps et de la persévérance pour créer ce courant de relations et cette confiance commerciale. Jusqu'à preuve du contraire, la plupart de nos exportateurs considèrent que c'est là une réclamation insupportable.

Historiquement parlant, l'actuel mouvement d'intégration européenne est né de l'invitation adressée par les USA aux Etats bénéficiant du Plan Marshall d'aide à l'Europe, de synchroniser leurs économies afin d'absorber plus judicieusement les fournitures américaines. Un organisme fut créé à cet effet : l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) avec siège à Paris. 17 Etats de l'Ouest européen étaient représentés. Bien que l'aide américaine ait diminué depuis lors, l'administration a subsisté.

Or voilà que 6 des 17 Etats prétendent faire un pas de plus, celui du marché commun, les 11 autres se contentant d'une appartenance très souple à une « zone de libres échanges ». La Suisse est partout représentée à titre d'Etat associé, même au GATT cette « zone de libre échange » à l'échelle mondiale, mais partout ses observateurs constatent la même contradiction, le même malaise : c'est auprès des économistes de leurs propres pays que les politiciens promoteurs de l'expérience rencontrent la plus forte opposition. Partout ce ne sont que restrictions et réserves. Dans toutes les délégations on est obsédé par la crainte de perdre dans l'aventure plus que d'y gagner.

L'attitude très ferme adoptée à Paris, en janvier, par nos conseillers fédéraux MM. Petitpierre et Hollenstein en matière agricole n'a donc pas dû surprendre leurs interlocuteurs lorsqu'ils ont précisé que les concessions que la Suisse pourrait faire ne devaient en aucun cas entamer les assurances données à notre agriculture par les trois lois sur l'agriculture, le blé et l'alcool.

La discussion qui suivit l'exposé de M. Juri démontra que bien des illusions s'étaient envolées. L'exposé sceptique des données économiques du problème en avait eu raison sur ce terrain en tout cas. Ce « marché commun » dont les journaux avaient tant parlé semblait donc être né avant terme. Ju.

Cinéma Rex - Saxon

Du vendredi 12 au dimanche 14 : 100 minutes de fou-rire avec le film français ultra-comique :

ON DEMENAGE LE COLONEL avec l'irrésistible équipe : Yves Deniaud, Noël Roquevert, Dora Doll, Jean Tissier, Pauline Carton, Armand Bernard, etc.

Dimanche 14, à 14 h. 50 : Matinée spéciale pour enfants avec le premier grand dessin animé français en technicolor



**Allô
Dora**

Sais-tu la bonne nouvelle?

Toi et moi et toutes les ménagères reçoivent un cube LORA gratis. Tu sais que j'utilise depuis longtemps LORA pour ma cuisine et elle est très bonne. Profite donc de cette occasion pour commencer toi aussi.

GRATIS

1 cube LORA de 100 gr. pour tout achat d'un cube LORA de 250 gr.

Cube de 100 gr. Fr. -.55
Cube de 250 gr. Fr. 1.30

Au total ~~Fr. 1.85~~
seulement Fr. 1.30



LORA est la seule margarine contenant les vitamines naturelles A & D. Elle est faite d'huiles et de graisses végétales soigneusement sélectionnées et de 10% de beurre frais. C'est LORA, qui a été primée au concours de dégustation de l'HOSPES - c'est donc la meilleure.

Déjà le premier cube Lora vous enchantera et vous convaincra qu'on peut manger avec appétit et garder la ligne

DRAPS DE FOIN

En pur jute, doubles-fils légèrement défraîchis, à des prix très avantageux.

Dimensions Fr.
2,45 m sur 2,45 m environ 7,50 8.- 9.-
2 m sur 2 m environ 4,50 5.- 5,50
1,50 m sur 1,50 m environ 3.- 3,50

Sacs de dimensions diverses en parfait état :

pour 50 kg, Fr. -.75 pièce
pour 70 kg, Fr. -.90 pièce
pour 100 kg, Fr. 1,20 pièce

Livraison contre remboursement. Port à votre charge.

F. Peneveyre, commerce de sacs, Simplon 38, Renens (Vaud)

A remettre, pour raisons de santé bon magasin

épicerie primeurs

en plein centre de Montreux.
Ecrire sous P 2864 V, à Publicitas, Vevey.

A remettre à Carouge-Genève, cause maladie
commerce de confection

pour ouvrier, mercerie et tabac. Fr. 12.000.- reprise et 2.000 marchandises environ. 5 vitrines angle de rue. Bel agencement et appartement. Convient à dame seule.

Adresse : F. Aeschlimann, 25, rue St-Joseph, Carouge.

Domaine à vendre

Dans la plaine vaudoise du Rhône. Superficie 20 poses, prés et champs, avec habitations (2 appartements) rurale, grange, écurie pour 20 têtes, silos et chédail. Pour renseignements, visiter, traiter, s'adresser

Étude Paul Genet, notaire Aigle.



Une nouvelle et belle page « en couleurs »

NE DITES JAMAIS ADIEU

(Le Sacrifice d'une Mère)
Samedi - Dimanche 20 h. 50.

“PRIMEROSE”

Magasin confection pour Dames à SION cherche

COUTURIERE-VENDEUSE

Cinéma de Bagnes

Un grand drame policier

JE PLAIDE NON COUPABLE

Crime passionnel ou règlement de comptes ?

A vendre, entre Fribourg et Bulle, dans important village

très beau café-restaurant

Grande salle. Immeuble impeccable, tout confort. Important chiffre d'affaires. Demander renseignements PAR ECRIT à Agence Immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac.

Offre à saisir :

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud. 120 x 160, cm. Fr. 40.- ; même qualité 140 x 170 cm. Fr. 50.-. Port, emballage payés.

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne.
Tél. : 24 66 66 ou 24 65 86.

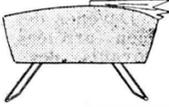
75 ans



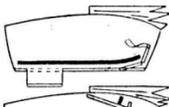
Paris-Etoile Jubilé
Fr. 295.-



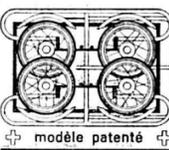
Nacelle mobile pliable



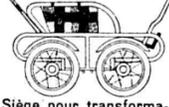
Positions assise et couchée



Chassis pliable en moins de 14 cm de hauteur.



modèle patenté



Siège pour transformation en voiture de sport, avec position couchée, à monter sur le chassis. Supplément Fr. 49.50 En vente dans la bonne Maison spécialisée de voitures d'enfants

A vendre

Lambretta

de Luxe. Parfait état. Fr. 400.-. Cause achat voiture.

S'adresser s. chiffre P 2908 au Nouvelliste.

Land-Rover

A vendre : 1 Land-Rover 10 CV. complètement révisée (garantie).

Garage Lugon, Ardon. Tél. 4 12 50.

Bois longs billons et bois de mine

toutes dimensions et qualités, livrés dans le délai le plus bref.

S'adresser à Jules Grandjean, commerce de bois, à Juriens, Vaud. Tél. 024/7 41 07

A VENDRE une scie à ruban

à dédoubler, avec moteur, marque « MULLER ». Volant de 90 cm. avec avancement automatique 3 vitesses, pour le prix de Fr. 4800.-. Offres à Henri Monnier, fabrique de caisses d'emballage, rue du Nord 68, La Chaux-de-Fonds tél. (059) 2 31 18.

On cherche gentille jeune fille comme

sommelière

Vie de famille. gros gain. Restaurant du Lion d'Or, Aubonne (Vaud). Tél. : (021) 7 80 90.

A vendre une vache

croisée Conches-Simenthal, 1 m. 90, 15 l. par jour. Pour le prix de Fr. 1.400.-. S'adr. sous chiffre P 20595 S à Publicitas Sion.

JOYEUSES PAQUES AVEC

ARWA



BAS « ARWA » JEUNESSE
perlon belle qualité 66/15

4.50

BAS « ARWA » NOBLESSE
le bas chic ultra fin 75/10

6.-

BAS « ARWA »
sans couture 474/20, le bas à la mode

4.50

BAS « ARWA » DORESSÉ
le bas solide de tous les jours

5.90

à la Bonne
Ménagère
SION

Constantin Fils S. A. - r. Lausanne 15
Expéditions rapides partout

On demande sommière

de suite ou à convenir, débutante acceptée. Café Central, Vallorbe. Tél. (021) 8 41 20.

Particulier vend

camionnette

Ford 11 CV. bâchée, parfait état. Rouiller Henri, 1, rue du Purgatoire, Genève. Tél. (022) 25 03 07.

A liquider en bloc ou séparément

25 ruches

D.B. et D.T. pastorales et ordinaires. Belles colonies. Chanton, Ancien Stand Sion. Tél. 2 25 70.

Bureau de la place de Sion cherche

employée de bureau

Débutante acceptée. Faire offres écrites s. chiffre P 4916 S, à Publicitas, Sion.

On cherche une bonne

sommelière

Entrée de suite. S'adr. au Café de la Couronne, Saxon. Téléphone 6 22 31.

A vendre

VW Combi

en parfait état. S'adresser au Garage ROSSIER - TSCHOPP Chippis. Tél. 5 12 99.

AVIS DE TIR

Des tirs à balles auront lieu comme il suit :
a) Mardi 16 avril 1957 : tirs d'artillerie dans la région de Conthey, vallée de la Morgue.

b) Du 15 au 18 avril 1957 : tirs avec armes d'infanterie dans la région d'Aproz.

Pour de plus amples informations, on est prié de consulter le bulletin officiel du Ct. du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion.
Le commandant : Colonel de Weck.

Entreprise de construction à Andermatt cherche, pour entrée immédiate,

correspondante française

Place stable, bien rétribuée. S'adresser à Murcr S.A., Brigue.

Monthey, Dimanche 14 avril 1957

15 heures 10

Monthey Jun. I-Xamax Jun. I

15 heures

MONTHEY I-SERVETTE I

avec ses internationaux

16 heures 50

Monthey II-Vernayaz I

MATCH DE REINES

organisé par le Syndicat d'élevage de Châble.

A cinq minutes de la gare.

CANTINE BUFFET FROID

On cherche pour de suite

technicien de construction

pour des travaux en génie civil. Place stable bien rétribuée. Offres sous chiffre P 5069, à Publicitas, Sion.

haut-valais

Pour s'assurer une pension ! Il s'engage à la Légion

Le Tribunal de la II^e division a condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans un jeune Haut-Valaisan qui avait fait du service dans la Légion étrangère. Le jeune homme avait entendu dire qu'après 15 ans de service dans la Légion, on avait droit à une pension. Or, il s'était mis dans l'idée de s'assurer une retraite, tout comme son père qui travaillait aux chemins de fer fédéraux. Il s'engagea donc à la Légion et renouela son contrat à deux reprises. Toutefois, la situation politique en Algérie devenant incertaine, il rentra en Suisse où il paya la taxe d'exemption pour son absence, puis fit un cours de répétition. Il y avait prescription en ce qui concerne sa condamnation par contumace, mais un Tribunal militaire de cassation fut d'avis contraire. Estimant que chaque renouvellement du contrat d'engagement à la Légion doit être considéré comme un premier engagement, de sorte que la prescription ne peut être invoquée dans ce cas.

Rarogne Tamponnement

(Inf. sp.) — Un camion militaire de la place de Sion roulait sur la route cantonale en direction de Viège, suivi de deux autres camions portant plaques valaisannes. Arrivé au camp d'aviation de Rarogne, le camion militaire bifurqua sur la gauche. Il fut alors tamponné par le véhicule conduit par M. Abel Dussex, qui amorçait à ce moment là un dépassement. Les dégâts matériels aux deux véhicules sont très importants.

Sierre Renversée par un scooter

(Inf. sp.) — En ville de Sierre, Mme Gimmi a été renversée par un scooter conduit par M. Antille, alors qu'elle traversait la chaussée. Elle a été conduite à son domicile après avoir reçu les premiers soins sur place.

Cambriolage

(Inf. sp.) — Des cambrioleurs se sont introduits dans le Café du Rothorn à Sierre. Ils avaient pris la précaution de déclencher le système d'ouverture à glissière de la vitrine, ce qui leur permit de pénétrer dans le café sans faire de bruit. Ils réussirent parfaitement leur entrée en scène mais se trouvèrent bredouilles devant la caisse qui ne contenait plus aucun argent. Ils se rattrapèrent en emportant un stock de bouteilles. La police est à la recherche de ces individus qui devaient bien connaître les lieux.

entremont

Fionnay Une jeune maman trouvée morte dans sa cuisine

Hier, alors qu'il rentrait de son travail, un Italien, travaillant sur le chantier du Mauvoisin, a eu la douleur de trouver son épouse gisant dans sa cuisine. Elle avait été terrassée par une embolie cérébrale. La malheureuse victime, Mme Rosa Faccin, âgée de 36 ans, était maman d'un bébé de deux mois. Son époux et elle étaient arrivés en Suisse, il y a à peine dix jours.

Bagnes Match de reines

C'est dimanche le grand jour : Les Reines sont à point... Les propriétaires le sont moins... Devant ces cent quatre-vingts lut-teuses, Il est difficile de pronostiquer Laquelle sera la plus heureuse Pour le titre à revendiquer. Sera-ce la Baronne à Marcel, La Reine à Joseph, la Fauvette à [Cretex], La Ferka à Raymond, la Sibelle A Fernand qui pourra l'emporter ? Ça pourrait être aussi d'Alexis la Frisonne A moins qu'une fois en lice La chantante Couronne à Léon Agisse en agent de police ! Les terribles et nerveuses valloises Attendent dans l'arène sablée Que les douces et paisibles Bagnardes Relèvent le défi de l'an passé. Mais, il en est tant, qu'il n'est impos-sible. Amateurs de reines, de vous les pré-senter toutes, Aussi, je vous invite, ce me sera plus facile, A assister vous-mêmes à ces joutes.

marigny Ecoutez... jeunes !

Poursuivant le cycle des causeries-auditions, l'équipe des jeunes animateurs de la « Maison des Jeunes » invitent tous leurs amis jeunes et adultes à se retrouver samedi 13 crt., à la salle de lecture (ancien hôpital), à 20 h. 30. Ils remercient les quelques personnalités martigneraines qui ne leur ont pas ménagé leurs appuis et leurs services, entre autres M. Denis Puppe, conseiller communal, M. Georges Pillet et M. Jean Gaillard, qui ont pris en charge la constitu-

TAXIS M A B
(MABILLARD)
Mercredis 5-6 pl. patris tarifs
Tél. (027) 2 37 81 Sion

Promotion militaire

Le fourrier Robert Darioly, de Charrat, vient d'être promu par le Département militaire fédéral au grade de lieutenant. Nos félicitations.

Félicitations

Nous apprenons avec plaisir que M. André Giroud, technicien radio de la Maison Bruchez S. A. Electricité, à Martigny-Ville, a réussi très brillamment ses examens à Lausanne, pour l'obtention de la concession fédérale d'installateur en télévision. Nos vives félicitations accompagnent ce jeune pionnier de la technique moderne.

monthey

Vouvry Une bonne nouvelle

Comme la presse l'a déjà annoncé, le 19 mai aura lieu à Vouvry une grande journée commémorative en l'honneur du compositeur valaisan Arthur Parchet. Un Comité d'organisation, présidé par M. Paul Pignat, s'est mis depuis longtemps à l'ouvrage et grâce à son travail, le succès de cette manifestation est assuré. Radio-Berne sera de la partie et enregistrera la cérémonie, rehaussée par la présence de solistes de valeur qui ont nom : Juliette Bise, soprano, de Zurich, Lise de Montmollin, alto, de Genève, Roland Fornerod, baryton, Lavey et Marussia Le Marc' Hadour, pianiste, de Genève. Des sociétés de chant du Bas-Valais prêteront également leur concours, tandis que MM. Maurice Zermatten et Jean Quinodoz parleront du musicien et de ses œuvres. Nous rappelons que la souscription reste ouverte et que tous les dons seront reçus avec reconnaissance (CCP II c 6017, Journée A. Parchet, Vouvry). Jean.

spectacles concerts conférences

Une tragédie dans le cadre du Far-West moderne au Corso

Cette semaine, le Corso présente un film âpre, puissant, dramatique, on cinémascope : LE FOND DE LA BOUTEILLE, inspiré du roman de Georges Simenon et interprété par Van Johnson, Joseph Cotten, Ruth Roman... Dans un milieu encore inédit à l'écran, celui du Far-West moderne, farouche et brutal, Georges Simenon vous conte l'aventure de deux frères face à face dans une lutte sans merci... Tout les oppose : l'un est riche, l'autre sans un sou, l'un est considéré, l'autre a été condamné pour meurtre et voilà qu'ils se retrouvent face à face, après que

Autour du tunnel du Grand St-Bernard

On sait que l'Italie fait actuellement de larges avances vers la Suisse pour activer les opérations en vue de la réalisation prochaine du tunnel routier du Grand Saint-Bernard. La semaine dernière, une grande assemblée s'est tenue à Turin à l'occasion de la rencontre de la Fédération italienne de la strada (soit de la route), présidée par le comte Marone Cinzano avec la participation du Ministre Romita, chef du Ministère des Travaux publics. Le syndicat suisse était représenté par son président, M. Maurice Troillet, qui a assuré l'Italie que la Suisse, soit plus spécialement les cantons intéressés (Vaud et Valais) ainsi que la ville de Lausanne feraient tout pour assurer la réalisation définitive de ce projet qui s'est imposé de plus en plus à l'opinion, non seulement suisse et italienne, mais encore européenne. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé M. Edmond Joris, d'Orsières, en sa qualité de représentant de la « Commission des Alpes de l'Union européenne des fédéralistes » qui s'est réunie à Martigny, en septembre dernier et qui avait déjà examiné ces problèmes. M. Joris a tenu à appuyer M. Troillet dans son exposé, en faisant ressortir l'importance de la création des tunnels routiers alpins qui, avec le progrès de la technique actuelle, ne constitue plus une difficulté comme par le passé. Lors de sa prochaine session, le Grand Conseil examinera la question de la garantie de l'emprunt en vue de la construction du tunnel en question. Actuellement, avec les projets de liaison Berne-Valais, tout le centre du Valais est directement intéressé avec la réalisation du tunnel routier du Grand Saint-Bernard. Le Haut-Valais y trouvera également un complément en raison du circuit touristique impressionnant qui sera réalisé. C'est la raison pour laquelle, le Valais unanime, sans distinction au Grand Conseil, fera le nécessaire, comme le canton de Vaud et les autres cantons intéressés, pour faire aboutir cette œuvre grandiose que l'opinion publique attend avec impatience. V.D.

Cinéma Cerf - Vernayaz

UN GRAIN DE FOLIE, avec le roi du rire : Dany KAYE. Un film où tout vibre, éclate, saute, ricoche, rebondit, pétarade... d'un rythme échelonné, truffé de gags inouïs enlevés en charge par un Danny Kaye débri-dé, avec la charmante Suédoise Mai Zetterling. C'est de plus une comédie palpitante, un film d'espionnage cocasse, un policier qui renouvelle le genre d'inénarrable façon. Pas de joie sans... « un grain de folie », qui est aussi la certitude de deux heures de folle gaieté. Une réalisation en technicolor qui déridera les plus moroses et que personne ne voudra manquer. Parlé français. Samedi et dimanche, à 20 h. 30.

Cinéma d'Ardon

NE DITES JAMAIS ADIEU (Le Sacrifice d'une Mère). Cette émouvante page est belle par ses « Couleurs », sa mise en scène, son interprétation choisie, mais surtout par les sentiments humains et nobles qui s'en dégagent et vous laisseront un réconfortant souvenir. Samedi - Dimanche 20 h. 30.

Le dernier grand succès de Grace Kelly à l'Etoile

Jusqu'à dimanche 14 (dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30) : Charmé, élégance, humour... et trois vedettes sensationnelles : Grace Kelly, Louis Jourdan et Alec Guinness, dans le film le plus commenté de l'année !

LE CYGNE (le roman d'amour d'une princesse)

Un film d'une rare élégance présenté en cinémascope et en couleurs. Une histoire merveilleuse où le rire et la fantaisie ne perdent pas leurs droits... Dimanche 14, à 17 h., lundi 15 et mardi 16 : Bagarres... trahison... héroïsme... Voici un nouveau film d'aventures qui enthousiasmera tous les amateurs du genre : LES BRIGANDS DE L'ARIZONA avec George Montgomery et Dorothy Malone. En technicolor. Trois impitoyables de l'Ouest lancés à la conquête d'un troupeau...

Bagnes - Cinéma

JE PLAIDE NON COUPABLE. Film policier réalisé par Edmond T. Gréville. L'accusée est une ancienne héroïne de la Résistance française qui joue sa tête devant les juges d'Outre-Manche. Tout semble démontrer sa culpabilité. Ce sont deux anciens compagnons de la Résistance, un Français et un Anglais qui ont décidé de la sauver. Y parviendront-ils ? C'est la question poignante que tout spectateur va se poser. Magnifique interprétation de Barbara Laage, Andrée Debr., Frank Villard, etc. Samedi 13, dimanche 14 avril, à 20 h. 30.

Le concert de l'Avenir de Chamoson

Du jazz à Chamoson ! Voici cinq ou six ans, cette phrase faisait sensation. Depuis, tout le monde s'est habitué à cette particularité. Les gens seraient bien déçus si la fanfare conservatrice de la capitale du Jura n'était plus « de la musique nègre ». D'ailleurs, il faut reconnaître objectivement que, dans cette spécialité, les gars de l'Avenir ont acquis du style. Et la jeunesse est venue en nombre grossir les rangs. A Chamoson, pas de souci à se faire pour le recrutement. Les musiciens en herbe se disputent les instruments. Et c'est bien ainsi, puisque « l'Avenir » c'est quand même la jeunesse... Mais le jazz n'est qu'à côté. C'est le piment du programme ! L'essentiel reste la musique classique. Et les musiciens de Chamoson ont préparé tout l'hiver quelques morceaux de choix. Il faut croire que le programme leur plaisait puisque, de toute la saison musicale, il n'a jamais manqué plus de deux ou trois musiciens aux répétitions. Un record ! Que ce soit de la musique classique, moderne ou du jazz, l'essentiel n'est-il pas de faire de la bonne musique ? Et la difficulté du programme, loin de décourager les instrumentistes, les incite plutôt à doubler ou à tripler leur effort et leur persévérance. Ils sont comme ça, les musiciens de Chamoson ! Mais un beau programme musical ne suffit pas pour meubler toute une soirée. Il faut un complément de choix. Et le comité de l'Avenir de Chamoson s'est assuré la première projection publique du fameux film de Roland Müller « Horizons blancs » (premier prix du concours suisse), dont le texte est d'Aloys Theytaz et la musique de Jean Daetwyler. Après l'audition d'un programme varié et très au point, le public pourra donc voir un film authentiquement valaisan, dans la salle du Cerole conservateur de Chamoson, le dimanche 14 avril, à 20 h. 30. H. P.

La journée des Institutrices

I. Les institutrices valaisannes et leurs problèmes

Jeu-matin, après avoir assisté à la chapelle de l'Ecole Normale à une messe célébrée pour les membres défunts de leur société, les institutrices du Valais Romand se sont réunies en Assemblée générale. Il était dix heures quand leur présidente, Mlle Yvonne Gross, ouvrit la séance à laquelle assistaient quelque deux cent cinquante institutrices. Le procès-verbal de la précédente assemblée, présenté par Mlle Rouiller, secrétaire, fut adopté sans discussion. Et l'assemblée écouta ensuite le rapport de « sa » Présidente, petit chef-d'œuvre d'esprit et de bonne humeur sur des sujets pourtant arides. Nous nous bornerons à signaler les points qui ont été étudiés et pour lesquels des vœux ont été formulés : 1. Prolongation de la scolarité. C'est une affaire de haute importance, sur laquelle il faudra que tôt ou tard le peuple valaisan prenne une décision conforme aux vues du Chef du Département de l'Instruction Publique. 2. Création d'une Caisse de Retraite pour les institutrices. 3. Création d'une Assurance Maladie. Il semble qu'avec une prime de Fr. 70.- par an, il serait possible de verser en toutes circonstances une indemnité de Fr. 10.- par jour. 4. Développement de l'Enseignement du dessin, ce « parent pauvre » de l'école valaisanne... Nous verrons plus loin qu'on a organisé une exposition de dessins d'enfants, pour renseigner les institutrices sur les possibilités réelles des enfants. 5. Introduction d'un manuel de lectures intermédiaire entre l'Abécédaire et « l'Ecolier Valaisan » qu'a composé Maurice Zermatten.

II. Les institutrices et leurs réalisations

Les Institutrices du Valais Romand n'ont pas seulement convié la presse à l'examen — au grand jour — des problèmes pédagogiques qu'elles débattent. Elles ont encore ouvert au grand public, dans une des salles de l'Hôtel de la Planta, une intéressante exposition de travaux d'enfants : dessins libres surtout, et quelques dessins d'imitation, exécutés par des enfants de 5 à 14 ans appartenant à 28 classes différentes. Presque tous sont de vrais « tableaux », réalisés au pinceau avec de la peinture à l'eau. Les tout-petits (5-6 ans) peignent volontiers des scènes réalistes : le Train à crémaillère ; le Tunnel du Simplon ; le Cochon dans le pré. Mais voici aussi un « Nègre allant à la chasse » aussi large d'exécution que les « vues » citées plus haut. D'un tout petit aussi citons un « Voyage du Père Noël » absolument surréaliste. Chez les enfants de 7 ans, le sens artistique apparaît très nettement : « la VW dans la neige » ou une « Chouette » (dont on peut dire dans tous les sens du mot « elle est chouette ») prouvent qu'à cet âge l'enfant déjà sait voir juste. Signalons encore un amusant « Hibou » réalisé par un petit Anglais dans une de nos stations. Une institutrice, avec des enfants de 7 à 8 ans, a eu l'idée exquise de demander à ses petits de transformer en poèmes les histoires merveilleuses qu'ils lui racontent. On en fait d'abord des « vers », tous ensemble. Puis chacun s'applique ensuite à illustrer au pinceau le poème ainsi né. Et l'on obtient une « Princesse Margaret » que plus d'un adulte ne saurait réaliser... Les plus grands (14 ans) se laissent facilement gâter par l'envie d'imiter. Et ils choisissent pour modèles des images qu'aucun enfant d'aujourd'hui ne ferait. D'autres, au contraire, sont encore « authentiques ». Un garçonnet a dessiné avec bonheur deux « masques » colorés.

Au procès Montesi

Giuseppe continue ses contradictions

VENISE, 11 avril. (AFP). — A l'ouverture de l'audience, Me Ungaro, principal défenseur de Polito, fait savoir que, grâce à une enquête privée qu'il avait menée, il est en état de prouver que, dans l'après-midi du 9 avril 1953, « l'oncle Giuseppe » ne pouvait pas se trouver en compagnie de sa maîtresse Rossana Spissu, ainsi qu'il l'affirme. Celle-ci, selon l'avocat, faisait ce jour-là le ménage chez une certaine Mme Piastra, habitant Rome.

Le président Tiberi décide donc que cette dame sera convoquée télégraphiquement pour la prochaine audience du tribunal.

Avant de passer à l'audition des membres de la famille Spissu, les magistrats entendent le témoignage de M. Enzo Fogliati, journaliste de l'hebdomadaire « Epoca ». Celui-ci s'est beaucoup occupé de l'affaire il y a quatre ans. Il ne peut pas apporter une grande contribution à la recherche de la vérité sur les circonstances de la mort de Wilma, mais il trace, par contre, un tableau tout à fait édifiant de ses parents et, en particulier, de sa mère.

Celle-ci, raconte le témoin, faisait le tour des salles de rédaction romaines pour essayer de décider les journalistes de publier d'autres articles sur la mort de sa fille. Mme Montesi s'offrait à fournir la matière à de tels articles et touchait pour prix de ses bons offices d'importantes sommes d'argent de l'ordre de 50 à 200 000 lires par article.

Le témoin suivant est Armandina Spissu, la mère de Rossana, la maîtresse de « l'oncle Giuseppe », et de Mariella, sa « fiancée ». C'est une pauvre femme d'une soixantaine d'années. Voici maintenant venir à la barre

Mme Veuve Augusta Ranieri, la patronne de Rossana Spissu et sa bienfaitrice. Elle non plus n'est pas en état d'affirmer si Rossana a bien travaillé chez elle dans l'après-midi du 9 avril.

Ce dont elle est certaine, c'est que Giuseppe Montesi n'est jamais venu chez elle avant 1955. Cette affirmation fait bondir le substitut Palminteri : lors de sa dernière déposition « l'oncle Giuseppe » a déclaré en effet avoir rendu visite au mois de mars 1953 à Mme Ranieri.

Sur-le-champ, Giuseppe Montesi est donc confronté avec Mme Ranieri.

« Je n'ai jamais dit cela », s'écrie-t-il. Mais ses déclarations ont été fidèlement transcrites par le greffier sur le procès-verbal d'audience. Satisfait, le représentant du ministère public se rasseyait. Il vient de faire la preuve d'un nouveau mensonge de Giuseppe Montesi.

Va-t-il demander immédiatement son inculpation pour faux témoignage ? Avant d'abattre ses cartes, le substitut Palminteri veut pouvoir détruire entièrement le second alibi de « l'oncle Giuseppe ». Il compte sans doute pour cela sur le témoignage de cette Mme Fulvia Piestra, auprès de qui, selon M. Ungaro, Rossana Spissu aurait passé tout l'après-midi et la soirée du 9 avril 1953.

Le journaliste Luciano Doddoli, l'un des deux accusateurs de Giuseppe Montesi, semble en savoir long à ce sujet. Il se borne à indiquer que cette dame Fulvia Piestra était la meilleure amie de Rossana. Il croit lui-aussi que celle-ci aurait bien passé tout l'après-midi du 9 avril en sa compagnie.

Le tribunal s'occupe ensuite du cas de l'un des inculpés secondaires de ce

procès, le petit trafiquant de drogue, Michele Simola.

Celui-ci a affirmé avoir connu Wilma Montesi parmi les membres d'une bande de trafiquants de stupéfiants dirigée par un certain Armando Amari.

La police n'a jamais pu retrouver cet Armando Amari. Par contre, dans le dossier de l'affaire Max Mugnagni — notoire trafiquant de drogue dont le procès va s'ouvrir à Rome dans quelques semaines — on a trouvé trace de deux frères Amari prénommés Orazio et Luigi. On les fait venir tous les deux à Venise. On les place face à Simola, mais Simola ne reconnaît aucun de ces deux hommes. Le « chef de gang », le fameux « commandeur Amari » dont il parle n'a rien à voir avec eux.

Mais, déclare Simola, une fille publique qui, à l'époque, lui a accordé ses faveurs, pourrait très bien confirmer ses dires. Elle aussi, dit-il, connaissait très bien le « commandeur » Amari et a rencontré Wilma.

Cette femme figure au nombre des témoins cités jeudi. C'est Maria-Luisa Garzella, dite l'« Espagnole ».

Pendant près de deux heures, Michele Simola est confronté avec ce pittoresque témoin. Il répète devant elle tout son extraordinaire roman.

« C'est un fou... c'est un fou... », se borne à dire l'« Espagnole ». Simola se traîne à ses genoux : « Pensez à mes quatre enfants... dites la vérité... », gémit-il.

En vain, Maria-Luisa Gazella reste inflexible. Elle n'a jamais connu aucun Amari ni aucune Wilma Montesi.

Le président Tiberi met fin à cette stérile confrontation. L'audience sera reprise vendredi matin à 9 heures.

Les effectifs de l'armée fédérale autrichienne 29 704 hommes

VIENNE, 11 avril. (DPA). — M. Graf, ministre de la défense, a annoncé que les effectifs actuels de l'armée fédérale autrichienne s'élèvent à 29 704 hommes.

Le ministre a précisé que la tâche principale de l'armée était d'éviter tout d'abord que de petits incidents de frontière donnent naissance à de grandes complications. Parlant de l'instruction des cadres, le ministre Graf a déclaré que les officiers possédant les capacités seront envoyés pour de longues périodes à l'étranger, aussi bien dans les pays de l'OTAN que dans ceux du bloc oriental. Il a dit enfin qu'il est prévu de mettre sur pied une organisation de protection civile dans le cadre de l'armée fédérale.

Nouveau procès à Budapest

PARIS, 11 avril. (AFP). — La radio hongroise annonce que le procès de vingt habitants de Miskolcz (Hongrie du Nord), accusés « d'avoir organisé un soulèvement armé pour renverser le régime et assassiné, au cours d'une émeute, plusieurs officiers de la police, s'est ouvert devant le tribunal de Budapest.

Selon l'acte d'accusation, « le 26 octobre dernier les inculpés ont pris d'assaut, à la tête d'une foule excitée par eux, la préfecture de police de Miskolcz. A cette occasion, plusieurs officiers de la police, faits prisonniers, furent assassinés et ensuite pendus par les pieds ».

Avant l'ouverture des débats, le procureur général a relevé que les corps des victimes avaient été exhumés et que 75 témoins étaient à la disposition de la justice.

L'ancien gauleiter de Croatie

victime d'un attentat

BUENOS-AIRES, 11 avril. — (Ag AFP) — Ante Pavelitch, ancien gauleiter de Croatie, victime d'un attentat, a été arrêté par la police argentine au sanatorium syro-libanais de Buenos-Aires où il faisait soigner ses blessures.

C'est à Caseros, banlieue de la capitale argentine, qu'un inconnu a tiré six coups de revolver contre Pavelitch qui fut atteint par deux balles qui se logèrent l'une dans le thorax, l'autre dans la colonne vertébrale.

Pavelitch était recherché depuis la chute de Péron pour ses activités au sein de l'alliance nationaliste révolutionnaire — groupes de choc péronistes — sous le régime déchu. L'ancien gauleiter avait réussi à se cacher jusqu'à mercredi soir et c'est l'attentat dont il fut victime qui le fit découvrir.

Après son arrestation, Ante Pavelitch a déclaré que son agresseur était un émissaire de la légation de

Yougoslavie ou un agent du communisme international.

Ante Pavelitch est arrivé en Argentine en 1946. Le général Peron, désirent utiliser les compétences de l'ancien chef des « Oustachis », lui avait confié l'organisation des groupes de choc péronistes de l'alliance nationale.

Après la révolution anti-péroniste de septembre 1955, Pavelitch disparut mais la presse argentine dénonça ses activités au service de Péron.

A la chute du régime nazi en 1945, Pavelitch s'était réfugié en Espagne d'abord puis en Argentine où il reçut asile politique. Lorsqu'il fut condamné par un tribunal allié comme criminel de guerre, le gouvernement yougoslave demanda son extradition mais le général Péron refusa.

Ante Pavelitch, arrêté la nuit dernière, sera emprisonné aussitôt après sa guérison en attendant l'ouverture d'une action judiciaire pour ses activités sous le régime péroniste.

Le Conseil de la République et le

projet du tunnel sous le Mont-Blanc

PARIS, 12 avril. (AFP). — Après avoir adopté une proposition de loi instituant diverses mesures de protection en faveur des militaires rappelés ou maintenus sous les drapeaux, le Conseil de la République a engagé jeudi après-midi une longue discussion sur le projet relatif à la construction d'un tunnel sous le Mont-Blanc.

M. Brunhes (ind.), rapporteur de la commission des moyens de communication, a fait remarquer que le percement d'un tel ouvrage à 1 200 mètres d'altitude ne présentait pas de difficultés majeures. Il a rappelé que le financement sera assuré pour moitié par l'Italie et pour moitié par la France. La construction coûtera un milliard au kilomètre, soit 6 milliards pour la part incombant à la France.

Le tunnel, a-t-il encore indiqué, doit être considéré comme rentable même si le droit de péage est largement inférieur au coût de transport des voitures par la voie ferrée qui emprunte le tunnel de Modane.

MM. Clerc (MRP), au nom de la commission des affaires économiques, Walker (MRP), pour la commission des finances, se sont déclarés favorables au projet.

M. Ruin (MRP), de son côté, a fait observer que cette réalisation, en dehors de ces avantages économiques, aura celui d'aider au rapprochement des peuples. Le tourisme a besoin de ce tunnel, parce que les cols alpins sont infranchissables en hiver.

Les deux orateurs qui sont intervenus, MM. Teisseire (rép. soc.) et de La Gontrie (gauche dém.) ont vivement critiqué le projet en discussion « qui risque de bouleverser tout le Sud-Est et qui entraînera des dépenses bien supérieures aux prévisions ».

« Le tunnel sous le Mont-Blanc, a dit M. de La Gontrie, est d'initiative italienne. Il est favorable aux intérêts italiens. »

L'orateur a cité des chiffres selon lesquels le coût de construction pour la France pourrait atteindre de 14 à 24 milliards. Enfin, l'opération, selon lui, n'est pas rentable et se soldera par un déficit d'exploitation de 675 millions de francs.

Puis M. Pineau a réfuté les arguments

Des enfants grecs viennent faire une cure de quatre mois en Suisse

GENEVE, 11 avril. (Ag.) — Deux avions militaires helléniques venant d'Athènes via Rome où ils sont restés deux jours en raison du mauvais temps, sont arrivés jeudi à l'aéroport de Cointrin. Ils avaient à bord 47 enfants grecs de santé déficiente qui, accueillis par la Croix-Rouge Suisse, vont être placés dans des institutions de la Croix-Rouge à Leysin et à Gstaad pour un séjour de quatre mois. Ces enfants viennent de la Macédoine.

Le budget israélien

JERUSALEM, 12 avril. (AFP). — Le Parlement israélien a voté jeudi soir par 48 voix contre 23 le budget global s'élevant à 969 millions de livres israéliennes, avant de se mettre en vacances jusqu'au 20 mai.

La neige en Espagne

MADRID, 12 avril. (AFP). — Des chutes de neige assez importantes se sont produites depuis 24 heures en Castille, en Aragon et dans les Pyrénées espagnoles, où une température minima de 12 degrés au-dessous de zéro a été enregistrée la nuit dernière.

Les couches de neige les plus épaisses atteignent jusqu'à 68 centimètres.

Des soldats tués par l'explosion d'une mine

NATIONS UNIES (N.-Y.), 11 avril. (AFP). — Le secrétariat de l'ONU annonce que deux soldats indiens, membres de la Force d'urgence des Nations Unies, ont été tués mercredi par l'explosion d'une mine près de l'aérodrome de Gaza.

Ces soldats, qui nettoyaient le terrain à la recherche de mines, étaient membres du troisième bataillon indien de la Force de police internationale.

50 personnes empoisonnées au chlore

PITTSBURGH (Etats-Unis), 11 avril. (Reuter). — Plus de 50 personnes ont été empoisonnées jeudi près de Pittsburgh par des émanations de chlore provenant d'un wagon-citerne. 12 personnes ont été transportées à l'hôpital. Plus de 1 000 autres ont été évacuées de leurs appartements.

Une « belle recette »

WINDSOR (Connecticut), 12 avril. (AFP). — Un malfaiteur a désarmé, jeudi après-midi, le chauffeur d'un camion blindé servant au transport de fonds de banque à banque et s'est entui avec 66 000 dollars en espèces représentant la totalité des salaires hebdomadaires d'une société locale.

«L'Europe aujourd'hui et en 1960»

PARIS, 11 avril. — (Ag) — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

L'OECE vient de publier une brochure intitulée « L'Europe aujourd'hui et en 1960 ». Cette brochure d'un caractère très général constate que jamais l'emploi et le niveau de vie de l'Europe occidentale n'ont été aussi élevés. Malgré les difficultés de la situation économique européenne au début de 1957, influencée par la crise de Suez, de grandes possibilités d'expansion de la production et d'amélioration des conditions de vie s'offrent à l'Europe. En ce qui concerne les pays membres de l'OECE, le produit national brut pourrait progresser de façon continue jusqu'à atteindre 17 pour cent en 1960.

La brochure de l'OECE, sans entrer dans les détails pour chacun des pays membres, traite successivement de l'évolution de la production et de l'emploi des ressources, de la stabilité financière intérieure, des échanges et des paiements, des conséquences économiques de la crise de Suez, notamment sur le ravitaillement du pétrole, de la coordination des politiques économiques, de la coopération dans le domaine de l'énergie, de la main-d'œuvre, de l'agence européenne de productivité, des comités techniques de l'OECE, des régions sous-développées d'Europe et d'outre-mer.

En ce qui concerne la Suisse, les références de la brochure sont sommaires. Elles se bornent à citer certaines statistiques, que nous reproduisons ici dans l'ordre où elles sont consignées.

L'indice suisse pour la hausse des prix a passé, pour les prix de détail, de 4,5 en 1955 à 6,4 à fin 1956, pour les prix de gros, de 5,1 à 9. La masse monétaire a augmenté de 4,1 pour cent de juin 1955 à juin 1956, de 2,5 pour cent de juin 1954 à juin 1955, de 4,5 de juin 1955 à juin 1956. Durant la même période, les crédits bancaires ont augmenté de 4,1, 7 et 6,4 pour cent. La consommation de pétrole a été de 2.100.000 tonnes en 1955, ce qui représente dans la consommation totale d'énergie le 21 pour cent.

Le taux de libération de la Suisse pour le commerce intraeuropéen est

de 67,8 pour cent pour les produits alimentaires, de 100 pour cent pour les matières premières, de 94,1 pour cent pour les produits manufacturés. L'indice du volume des exportations de biens et de services se situe à 142 en 1955, contre 69 en 1958 et 80 en 1950, celui du volume des importations à 73, 98 et 129 aux mêmes dates. Les chiffres du chômage sont de 10,000 en 1950, 4000 en 1951, 5000 en 1952 et 1953, 4000 en 1954, 3000 en 1955 et 1956.

Dans les balances globales des transactions courantes des membres de l'OECE et de la zone UEP la part créditrice de la Suisse, calculée en millions de dollars s'établit à 536 millions en 1953, 248 en 1954 et 154 en 1955.

La rubrique réserve d'or et de dollars pour la Suisse, non compris les avoirs à court terme en dollars des banques commerciales suisses (chiffres en millions de dollars en fin de période) s'élevait à 1580 à fin 1953, 1664 à fin 1954, 1742 à fin 1955 et 1822 à fin 1956.

L'Entente cordiale le plus solide pilier de l'Alliance atlantique

PARIS, 12 avril. (AFP). — « L'accueil enthousiaste que viennent de recevoir en France la reine Elisabeth et le prince Philip a prouvé d'une manière splendide la force et la profondeur des liens qui unissent la France à l'Angleterre », a déclaré notamment M. Guy Mollet, président du Conseil, dans une interview accordée au « Daily Express » à l'occasion de la visite en France de la Souveraine et de son époux.

Après avoir souligné que l'Entente cordiale constituait « l'un des plus solides piliers » de l'Alliance atlantique et « une des meilleures chances » pour le développement simultané de l'Europe des six et de l'Europe des dix-sept, M. Guy Mollet, traitant de la politique des deux pays au Moyen-Orient a déclaré : « Ils ont dans cette région des objectifs communs : arrêter et faire reculer l'influence communiste, briser les visées expansionnistes du panarabisme égyptien, promouvoir un règlement général de paix entre Israël et ses voisins arabes ».

Le rationnement de l'essence en Grande-Bretagne

LONDRES, 11 avril. — (Ag Reuter) — Le cabinet britannique a examiné jeudi la situation dans le domaine de l'approvisionnement en pétrole. Dans les milieux politiques, on y voit un signe d'espoir de levée prochaine du rationnement de la benzine. Certains députés prédisent la suppression du rationnement avant Pâques. On pense que le gouvernement fera une déclaration ces jours prochains.

Les conséquences de la démission du cabinet jordanien

La démission du Cabinet jordanien pourrait avoir de profondes répercussions en Syrie où l'opposition, après une longue période de silence, vient de réagir violemment contre la politique du gouvernement actuel, estiment les observateurs de Beyrouth.

En effet, font-ils remarquer, si le succès du roi Hussein — qui tente de détourner la Jordanie de la voie pro-soviétique dans laquelle l'a engagée le président Nébourli — se confirmait dans les prochaines heures, le gouvernement syrien verrait ainsi détruit un des principaux atouts de sa politique basée sur la constitution d'un bloc syro-jordanien-égyptien destiné à faire échec au groupe d'Etats arabes qui ont déjà accepté la doctrine Eisenhower.

En outre, ajoutent les observateurs, les événements qui se déroulent actuellement en Jordanie peuvent également avoir une influence sur la crise qui a éclaté en Syrie en mars dernier à la suite de la décision prise par le chef d'état-major de muter un certain nombre d'officiers — crise qui n'a pas été entièrement résolue, le principal personnage, le colonel Sarraj, chef du deuxième bureau, étant resté à son poste — et les milieux syriens hostiles à la politique progressiste du gouvernement actuel peuvent voir leur influence renforcée.

sommaire

Dans ce numéro de 14 pages, vous pourrez lire :

- en page 1. De « l'affirmation calomnieuse » du socialisme à la première grande conquête sociale de l'Eglise par C. - Notre-Dame des Sept douleurs par Marcel Michelet. - Le grand pas dans la vie par A. ro.
- en page 2. Nouvelles suisses et étrangères.
- en page 4. « Surexpansion » dans le bâtiment, par Bodinier. - Le problème de notre D.C.A.
- en page 6. L'école publique. - Les programmes. - Notre roman feuilleton.
- en page 9. Allocations familiales, par René Jacquod. - Radiotélévision.
- en page 10. Les sports. - Avec les anciens de Châteaufort.
- en page 13. Le Valais chaque jour.